[FENÊTRES SUR COURS]

SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°395
10 FÉVRIER 2014
ISSN1241-0497

TRAVAIL ENSEIGNANT

Le temps qu'il faut

LE PLAN ÉDUCATION PRIORITAIRE

À l'épreuve du terrain

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Dire stop à l'obscurantisme

A LA UNE

Le temps qu'il faut

SOMMAIRE

5
L'ENFANT A L'ÉCOLE
L'ÉTAT DE L'ÉDUCATION POUR TOUS DANS LE MONDE

6
ACTUS
ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS: DIRE NON À L'OBSCURANTISME

10
GRAND ANGLE
LE PLAN ÉDUCATION PRIORITAIRE: À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

12
DOSSIER
TRAVAIL ENSEIGNANT : LE TEMPS QU'IL FAUT

18
MÉTIER
ABCD DE L'ÉGALITÉ : REPORTAGE À NANCY

25
RESSOURCES
LES TRANSPORTS EN COMMUN, C'EST LE PIED

27
AUTOUR DE L'ÉCOLE
L'ANCIEN TRADER DEVENU INSTIT'

30
GRAND INTERVIEW
CENDRINE MARRO

[ÉDITO]

L'école, rempart aux inégalités

La crise économique, sociale et maintenant des valeurs que traverse notre société n'épargne pas l'école. Les attaques qu'elle a subies ces jours derniers par des mouvements réactionnaires qui tentent par tous les moyens d'empêcher la promotion des valeurs d'égalité, de respect et de justice sociale au sein de l'école à travers des dispositifs comme « l'ABCD de l'égalité » en témoignent. Après *« la surenchère et l'hystérisation »* autour du projet de loi famille qui devait permettre de reconnaître une évolution certaine de la société et garantir plus de droits pour un grand nombre d'enfants, après les campagnes grotesques et mensongères visant les enseignants, les combats à mener contre les idées obscurantistes sont plus que jamais d'actualité. C'est d'ailleurs dans ce sens que le SNUipp, avec la FSU, s'est engagé aux côtés d'autres organisations syndicales en construisant des initiatives de lutte contre l'extrême-droite, ses idées et ses pratiques. Mais c'est aussi à l'école que la lutte contre les inégalités doit se mener pour ne pas laisser les injustices s'amplifier. Pour cela, elle doit avoir les moyens de ses ambitions afin de permettre la réussite des élèves sur tous les territoires. Cela passe par des moyens renforcés, en particulier pour l'éducation prioritaire, mais aussi par une amélioration des conditions de travail et de rémunération des enseignants. Or, les nouvelles menaces qui pèsent sur les salaires des fonctionnaires ne sont pas acceptables. Le SNUipp-FSU rappelle que l'heure doit être au dégel salarial afin de restaurer leur pouvoir d'achat. Aujourd'hui, il envisage d'agir en ce sens dans l'unité la plus large.

Aline Becker

[FENÊTRES SUR COURS]

Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis Bisserkine, Ginette Bret, Claude gautheron, Pierre Magnetto, Vincent Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Est joint à ce numéro un encart à destination des enseignants de la région Rhône-Alpes.

SE SYNDIQUER, C'EST Utile!

LE SNUIPP-FSU : UN SYNDICAT POUR LES PERSONNELS

Un syndicat qui écoute et qui revendique

On nous demande de plus en plus de choses, dans des conditions d'exercice du métier rendues de plus en plus difficiles! Les réformes des retraites successives et injustes posent la question de l'allongement de nos carrières. Notre travail doit être mieux reconnu et nos droits développés. Il faut en finir avec le blocage de nos salaires. Le SNUipp-FSU a des propositions !

PAROLES DE SYNDIQUÉ-ES

« Je suis directrice dans une école à 3 classes. Je ne vois pas bien ce que je ferais d'un statut... Par contre, un quart de décharge qui améliore mes conditions de travail et le fonctionnement de l'école, il serait temps ! »
MARIE-LAURE, directrice d'école

« Hier, j'étais en famille, et ça n'a pas loupé, quand j'ai dit que j'étais enseignante, j'ai entendu le commentaire sur ces professeurs qui sont tout le temps en vacances ! L'enquête du SNUipp sur notre réel temps de travail, ça fait du bien. »
KARIMA, ajointe en élémentaire

« J'ai obtenu les 500 points exceptionnels aux permutations pour des raisons médicales et pourtant je n'ai pas obtenu ma mutation. Ma situation a été revue depuis mais ce système ne peut pas perdurer en l'état. »
FRANCIS, adjoint maternelle

LOCATIONS

- ARCACHON (33) F2 neuf 4 pers centre 250m plage T : 06 04 07 98 41
- St-J. LUZ (64) F2, calme, 4 pers centre 50m plage-thalasso 06 04 07 98 41
- Bassin Arcachon-CLAOUEY maison 4-6 pers forêt/bassin/océan 06 04 07 98 41
- 83, 7km mer villa calme 3 ch gd jardin pisc H sol été 900E/sem Max 06 21 10 35 43
- CORSE SUD MER 5 OU 10 PERS 550 A 1160 EUROS QUINZ 1 MAISON TEL 0615975922
- TOSCANE MAISON CAMPAGNE 4/5 PERS www.campogialli.it TEL 01 60 63 68 45
- OLERON 80m MER MAISON 4 PERS 0680271866
- 83 SANARY loue MAISON 4 per à 5 mn mer Tél 0632146875 1200E/15jours
- MAISON 37 MAI-OCTOBRE 06 23 10 79 50
- Venise part loue appts 2 à 6 pers centre-ville tél 04 73 33 55 95
- LAVANDOU Appart + terrain 06 88 57 10 19
- LOUE T4 PARIS JUILLET AOUT TOUSSAINT 400 EUROS 06 19 40 82 36
- 77260 CHAMIGNY 3km Ferté Sous Jouarre VEND TERRAIN CONSTRUCTIBLE 850m2/ 06 16 30 62 98
- HAUTE CORSE 6KM mer CHALET 2-3 PERS 280 à 350 Euros/sem Tél 04 95 33 06 58
- FREJUS-PIN DE LA LEGUE-LOUE MOBILHOME ANCIEN 6PL 2CH TERRASS+CUISIS EXT 89E/ NUIT TOUT COMPRIS 04 78 22 05 39- aline.auger.bariller@free.fr
- CENTRE VAR T2 4 PERS PISC 06 18 31 03 26
- ROME, Appart. Tél 06 75 87 71 53
- 64 VALLEE D'ASPE GÎTE 5P 06 51 25 56 12

PETITES ANNONCES

TARIFS 2014 Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC I En pavé encadré sans fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères I En pavé encadré avec fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères I Renvoyer au SNUipp - 128, Bd Blanqui - 75013 Paris

Éducation
Un investissement qui rapporte

Le dernier rapport publié par l'UNESCO fait le point sur l'accès à l'éducation à travers le monde. L'objectif d'éducation pour tous passe par un effort budgétaire accru et une attention particulière aux enseignants

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ». Le rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous* 2014, réalisé avec le soutien de l'UNESCO, illustre le bien fondé de la célèbre citation de Lincoln. L'objectif affiché de permettre à tous les enfants dû monde d'accéder à l'éducation dès 2015 a du être abandonné. 57 millions d'enfants restent toujours à la porte des écoles. Même si ce chiffre a été divisé par deux depuis 1999, les pays touchés par les conflits mais aussi certaines régions du globe comme l'Afrique subsaharienne peinent à scolariser leurs enfants, principalement les filles. Le rapport pointe l'importance de l'investissement éducatif y compris en terme de retombées économiques. En effet, *« une éducation équitable et de qualité fait croître le PIB d'un pays de 23 % sur 40 ans. »*

Un bon enseignement passe par de bons maîtres

Les rapporteurs s'intéressent aussi à la qualité de l'enseignement dispensé estimant que *« 10 % des dépenses mondiales consacrées à l'enseignement primaire se perdent dans une éducation de mauvaise qualité qui ne permet pas aux enfants d'apprendre. ».* La France n'échappe pas à cette critique puisque *« les immigrés [y] rencontrent des difficultés particulières et moins de 60 % franchissent le seuil minimum [en lecture] ».* Parmi ses préconisations le rapport met fortement l'accent sur le soin apporté au recrutement et à la formation des enseignants invitant les gouvernements à *« attirer et retenir les meilleurs enseignants »* et *« mettre les meilleurs enseignants à disposition de ceux qui en ont le plus besoin ».* Il évalue à 5,2 millions les besoins de recrutement nécessaires d'ici 2015.

PHILIPPE MIQUEL

**http://unesdoc.unesco.org*

© SOLIDARITÉ LAÏQUE

EN BREF

PROJET DE LOI

PAS DE WIFI POUR LES MOINS DE TROIS ANS

Une proposition de loi a été votée par l'Assemblée pour interdire l'exposition des enfants de moins de 3 ans aux ondes électromagnétiques, notamment le Wi-Fi, dans les maternités, les crèches et les garderies. Le gouvernement a refusé d'y adjoindre les écoles maternelles, pour ne pas freiner le développement du numérique dans les écoles primaires, ni *« envoyer un signal anxiogène »* aux familles dont la plupart reçoivent de nombreux signaux wifi dans leur domicile.

FAMILLE

DIS-MOI TON NOM

Plus de 10 ans après la loi de 2002 qui permettait de choisir le nom transmis à son enfant (celui du père, de la mère, le double nom avec la mère en premier ou en second), 83 % des familles donnent toujours le nom du père. Seuls 6,6 % des enfants ont le nom de leur mère (la plupart du temps, non reconnus par leur géniteur). La possibilité de transmettre les noms des deux parents est encore peu connue : 7,3 % d'enfants ont le nom du père suivi du nom de la mère et 1,7 % le nom de la mère suivi du nom du père.
La loi a peu modifié les usages.

source : Insee, statistiques de l'état-civil

DROIT DES ENFANTS

DÉPOSER PLAINTE À L'ONU

Un nouveau protocole annexé à la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant va leur permettre, à titre individuel ou par groupes, de déposer des plaintes concernant des violations spécifiques de leurs droits aux termes de la Convention relative aux droits de l'enfant, du protocole sur les enfants dans les conflits armés et du protocole concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Les dix ratifications nécessaires pour l'entrée en vigueur de ce texte sont à ce jour effectives. Toutefois, seuls les enfants des pays dont les gouvernements ont ratifié le protocole peuvent déposer une plainte au Comité des droits de l'enfant. La France n'a pas encore ratifié ce texte.

EN BREF

INDE

LA POLIO EN VOIE D'ÉRADICATION

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Inde devrait pouvoir prochainement officialiser l'éradication de la polio, le dernier cas recensé remontant à janvier 2011. Une réussite à mettre, selon l'OMS, sur le compte d'un programme massif de vaccination et qui marque un tournant exceptionnel, malgré la densité de population et les nombreux problèmes sanitaires de ce pays. Pour rappel, la poliomyélite touche principalement les enfants de moins de cinq ans. Au moment de son pic, dans les années 1940 et 1950, elle affectait plus d'un demi-million d'enfants par an dans le monde.

CENTRAFRIQUE

MADAME LA MINISTRE

« Que la paix et la sécurité reviennent, pour que les enfants reprennent le chemin de l'école. » C'est la feuille de route que s'est fixée Gisèle Bedan, toute nouvelle ministre de l'Éducation nationale de Centrafrique. Universitaire, personnalité reconnue à Bangui, elle doit donc toutes affaires cessantes quitter le poste…d'assistante d'éducation dans un lycée de Mantes-la-Jolie qu'elle occupait depuis que la situation du pays avait dégénéré l'an dernier. Tout est à faire, dans un pays où moins d'un enfant sur deux est scolarisé et où 60% des écoles sont fermées en raison de la situation sécuritaire.

ESPAGNE

LES ENFANTS VICTIMES DE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE

2,8 millions d'enfants espagnols sont exposés au *« risque de pauvreté ou d'exclusion sociale »*, un indicateur de l'Union européenne qui mesure plusieurs facteurs de précarité, d'après l'ONG internationale *Save the children*. Son rapport pointe du doigt les mesures d'austérité budgétaire prises par le gouvernement pour lutter contre la crise et qui *« restreignent la capacité déjà limitée du modèle de protection sociale à répondre aux besoins des enfants et des familles dans une situation économique défavorable. »*

DÉPENSES D'ÉDUCATION

LE PRIMAIRE SOUS-INVESTI EN FRANCE

Avec une dépense annuelle moyenne de 7530€ par élève au cours de sa scolarité obligatoire, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l'OCDE (6895€). Ces éléments issus de *Regards sur l'éducation 2013* et analysés dans une récente note de la DEPP font apparaître de fortes disparités entre les pays membres de l'organisation. Ainsi, les USA dépensent presque deux fois plus chaque année par élève (11234€) que la Corée du Sud (6073€). La Finlande, le Japon, l'Espagne ou l'Italie se situent dans la moyenne. En revanche, la dépense de la France pour le parcours d'un élève dans le primaire est de 31% inférieure à celle de la moyenne de l'OCDE (35510€). Cette étude, basée sur des estimations des dépenses par élève en 2010, révèle aussi que la Norvège ou le Danemark sont les pays qui investissent le plus dans le 1er degré. L'Italie, l'Espagne et la Corée du Sud se situent légèrement sous la moyenne avec laquelle flirtent des pays comme la Finlande ou les Pays Bas. Toutefois, *Regards sur l'Éducation* n'intègre pas la part de l'investissement dans le pré-primaire, alors que la France a le taux de scolarisation des 3 ans le plus élevé de l'OCDE. Enfin, si la dépense d'enseignement de la zone OCDE est, tous niveaux confondus, à 85% publique, les collectivités locales contribuent davantage que l'État (33% contre 52%). En France, 64% des parcours d'éducation sont financés par l'Etat contre 26% par les collectivités territoriales. VINCENT MARTINEZ

Bruno Cautrès, chercheur CNRS au CEVIPOF* et enseignant à Science Po.

3 QUESTIONS À

« Un niveau de confiance des plus bas d'Europe »

Comment qualifier l'état d'esprit des français aujourd'hui ?

Le rapport des français à la politique est marqué par un très fort pessimisme socio-économique et un manque de confiance dans l'avenir. Par rapport à 2012, les indices de morosité, de lassitude et de peur augmentent tandis que ceux de bien-être, de sérénité, de confiance ou d'enthousiasme baissent. Ce niveau de *« confiance sociale »* est assez bas en France, un des plus bas d'Europe. À titre d'exemple, 75% des personnes sondées dans notre Baromètre pensent que *« l'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres »*.

Quel regard portent-ils sur les institutions ?

On est installé durablement dans un climat de méfiance généralisée envers les institutions. Plus elles sont proches, plus elles inspirent de la confiance (commune, conseil général…). Plus elles s'éloignent, plus les français sont méfiants (gouvernement, OMC, Union Européenne…). Les institutions publiques qui enregistrent une forte confiance sont l'hôpital, mais aussi l'armée et la police. Si le niveau de confiance dans l'école est encore élevé (67%), il est en baisse de 6 points par rapport à 2012 et demeure plus bas que dans d'autres pays européens. Enfin, les syndicats, les médias et les partis politiques enregistrent les plus faibles niveaux de confiance.

Comment expliquer ces évolutions ?

Depuis les années 90, on constate un effritement de l'adhésion aux grands principes de la démocratie. Certes, les français sont 83% à estimer, comme Churchill, que *« la démocratie est le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres »*. Mais 50% d'entre eux pensent qu'il faudrait *« un leader fort »* pour diriger le pays… L'opinion sur le rétablissement de la peine de mort, qui mesure bien le degré d'autoritarisme des individus, est en progression (+18 points par rapport à 2009) avec la moitié des français qui disent vouloir son rétablissement. La combinaison des crises politique et économique génère un syndrome de manque de confiance dans l'avenir, de pessimisme social et de repli qui crée de nouveaux clivages dans la société.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT MARTINEZ

** Le CEVIPOF (centre de recherches politiques de Sciences Po) a publié cet automne la 5e vague de son baromètre annuel du niveau de confiance des français. www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/les-resultats-vague-5-janvier-2014/*

Égalité filles-garçons
Dire non à l'obscurantisme

Des rumeurs, des *« manifs pour tous »,* des attaques contre l'école…face à cela, le SNUipP-FSU estime qu'il ne faut pas céder. Le combat pour l'égalité est plus que jamais d'actualité.

Un climat nauséabond. Des appels au boycott d'écoles contre un supposé enseignement de la «théorie du genre» ont été lancés ces jours derniers par les mouvements les plus réactionnaires de notre société regroupés sous le vocable de *« Manif pour tous »*. Seule une centaine d'écoles publiques ont été perturbées par des absences d'élèves liées au mot d'ordre de *« Journée de Retrait de l'École »* (JRE). Mais la rumeur a enflé, sur toutes les ondes, dans toutes les oreilles, avec une mise en accusation grotesque du travail des enseignants qui apprendraient la masturbation ou *« enseigneraient aux garçons à devenir des filles »*. Menaces, calomnies… quand l'École est attaquée, les élèves instrumentalisés, il faut réagir. Le SNUipp-FSU s'est adressé immédiatement au ministre pour que ce dernier apporte son soutien aux équipes enseignantes qui ne peuvent rester seules en première ligne. Le syndicat a proposé un mot à distribuer aux familles pour faire taire les mensonges (voir ci-contre).

À l'origine de ces fausses assertions, une expérimentation baptisée *« ABCD de l'égalité »*, lancée à la rentrée par le ministère dans dix académies et qui vise à lutter contre les stéréotypes filles-garçons à l'école pour corriger les inégalités qui se développent entre les hommes et les femmes dans notre société (voir reportage p 20). Le prétexte était tout trouvé pour ces mouvements rétrogrades, dont certains proches de l'extrême droite.

À l'école, on admet les différences, pas les inégalités. C'est un des combats du SNUipp-FSU. Dans notre pays, les préjugés et les inégalités ont la dent dure. L'égalité des carrières et des salaires entre les femmes et les hommes est encore loin d'être la règle. C'est donc bien là une des missions fondamentales de l'école : lutter contre toutes les inégalités et toutes les discriminations en apprenant à vivre ensemble, dans le respect de chacun et des différences.

Des manifestations assez suivies de la *« Manif pour tous »* ces derniers jours, leur demande actuelle de suspendre les *« ABCD de l'égalité »*, ajoutée à la décision du gouvernement de ne pas présenter cette année son texte de loi sur la famille : le SNUipp-FSU est à nouveau monté au créneau, demandant au ministre de ne pas céder à l'obscurantisme. Il demande la poursuite des ABCD de l'égalité pour sa généralisation en 2014. Le combat pour l'égalité et la justice sociale reste plus que jamais d'actualité dans notre pays. GINETTE BRET

RÉACTIONS

Dès les premiers appels au boycott de l'école et face à *« cette campagne mensongère et réactionnaire qui vise à effrayer les parents d'élèves »*, le SNUipp-FSU s'adressait au MEN pour lui demander *« d'apporter tout [son] soutien aux équipes enseignantes confrontées à cette opération de déstabilisation »* et que *« Recteurs et Dasen relaient un discours clair auprès des familles en proie à la désinformation »*. Ce que le MEN a fait dès le lendemain par un courrier adressé aux directeurs d'écoles.

Le SNUipp a proposé également à tous les directeurs d'école d'envoyer *« un petit mot aux familles »* pour les rassurer et faire toute la lumière sur cette triste affaire qui met en cause l'École et leurs enseignants.

Enfin, un communiqué de presse du SNUipp-FSU, de la FCPE, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT réaffirme l'importance du travail mené par les équipes enseignantes au sein des ateliers des « ABCD de l'égalité » pour développer *« l'esprit critique des enfants et permettre de lutter contre tous les stéréotypes »*.

GEL DES AVANCEMENTS

NON À LA TRIPLE PEINE POUR LES PE

C'est une proposition explosive que vient de dévoiler le journal *Les Échos*. Pour réduire les dépenses publiques, le gouvernement réfléchirait à l'hypothèse de geler l'avancement des fonctionnaires. En clair, aucun changement d'échelon en 2015, synonyme de 1,2 milliard d'euros d'économie. Ce scénario aurait été avancé par le ministre Vincent Peillon. Ce dernier dément formellement. L'exécutif qui s'est engagé à réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros d'ici 2017, voire davantage afin de financer les baisses de charges et d'impôts pour les employeurs, a trouvé une cible facile : les fonctionnaires.

À défaut d'un « gel » intégral de l'avancement, d'autres pistes seraient aussi à l'étude selon *Les Échos* : *« supprimer les réductions d'ancienneté, allonger la durée des échelons de trois mois. »* Le SNUipp, avec la FSU, juge toutes ces pistes totalement inacceptables. *« Un casus belli »* alors que les fonctionnaires subissent un gel de leur salaire depuis quatre ans, et que plus particulièrement les PE, à qualification égale, ont des salaires en bas de l'échelle et des avancements de carrière *« de tortue »*. Aujourd'hui, les changements d'échelon constituent la seule possibilité d'évolution garantie des salaires sans pour autant que cela suive la hausse du coût de la vie. Pour les PE, ce serait une triple peine. Le SNUipp a demandé un démenti au gouvernement. Des syndicats de la Fonction Publique, dont la FSU, réunis cette semaine, envisagent une action pour sortir du dégel salarial.

GINETTE BRET

65 %

FONCTIONNAIRES

C'est le pourcentage de français qui disent préférer vivre dans *« une société où les services publics comme la santé ou l'enseignement sont gratuits mais où le niveau des impôts est élevé »*. Ce récent sondage de l'Ifop révèle que 78% des français ont une bonne opinion des fonctionnaires. Toutefois, seulement 34% encourageraient leurs enfants à le devenir. À cause des salaires ?

RYTHMES SCOLAIRES

ENQUÊTE DU SNUIPP-FSU

5000 enseignants passés à 4j1/2 en 2013 (sur les 50000) et 4500 écoles s'y préparant pour 2014 ont répondu à l'enquête réalisée par le SNUipp sur la réforme des rythmes scolaires. Le 12 février, le syndicat en présentera les différents éléments lors de la conférence de presse qu'il organise et lors du comité de suivi national au ministère prévu ce jour-là. Le même jour, rassemblements, conférences de presse, audiences chez les IA-DASEN sont organisés dans les départements pour porter le point de vue des enseignants sur la mise en œuvre de la réforme.

EN BREF

MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS

DISCUSSIONS...EN 2015

Le SNUipp-FSU reçu début janvier au Ministère a demandé et obtenu l'engagement d'un bilan détaillé des opérations de mouvement et l'ouverture de discussions en 2015, en particulier sur la 2e phase de vœux ou l'obligation des vœux géographiques. Bien que la circulaire ne soit pas modifiée cette année, le Ministère va donner des directives aux DASEN afin que les CAP soient plus régulièrement réunies. Le SNUipp sera attentif à ce que ces engagements s'appliquent concrètement sur le terrain.

FORMATION

UNE PÉTITION DANS LES ESPE

Depuis la rentrée, de nombreuses mobilisations ont lieu dans différentes ESPE, Aix-Marseille, Bordeaux, Le Mans, Chartres, Amiens, Créteil. En effet, si la réforme de la formation était une nécessité, les premiers bilans fin 2013 sont inquiétants : heures de cours supprimées, inégalités des frais d'inscription, manque de moyens des universités et de formateurs dans les ESPE... La FSU et ses syndicats enseignants lancent une pétition pour obtenir des améliorations immédiates et demander l'ouverture de discussions pour faire évoluer la réforme de la formation.

signer la pétition http://observatoire-fde.fsu.fr/

GARDE D'ENFANTS

RÉTABLIR LA 3E TRANCHE CESU

Depuis 2013, le budget de l'action sociale interministérielle est mis à mal par le gouvernement. Pour 2014 pour accompagner une baisse de 10% de ces crédits, la troisième tranche (aide de 220€) qui concernait 40 % des bénéficiaires a été supprimée. Les nouveaux rythmes scolaires vont engendrer des frais supplémentaires pour beaucoup de collègues, parfois les mêmes, qui ne sont compensés par aucune aide. Le SNUipp-FSU demande le rétablissement de la 3e tranche du CESU.

www.snuipp.fr/Le-cheque-emploi-service-universel,12986

SALAIRES, CARRIÈRE, TEMPS DE TRAVAIL : UNE MÊME RECONNAISSANCE

L'ISAE à 400 € brut pour les PE bien loin de l'ISOE du second degré, 4,5 % de promotions à la hors classe en 2015 dans le 1er degré contre 7 % dans le second, les différences entre les premier et second degrés sont loin d'être anecdotiques. Le SNUipp-FSU demande une augmentation significative de l'ISAE, un même accès à la hors classe et une réduction du temps de service pour les combler.

Source : DGAFP 2012

SALAIRE MOYEN MENSUEL (avant ISAE)

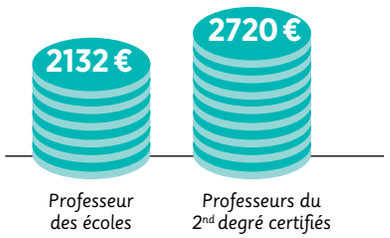

CARRIÈRE

Pourcentage d'enseignants partant à la retraite en ayant atteint la hors classe

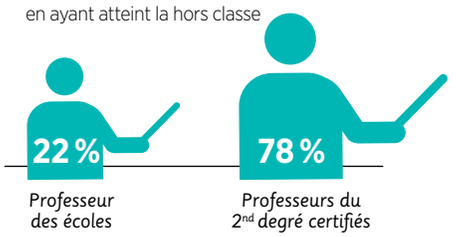

OBLIGATIONS RÈGLEMENTAIRES DE SERVICE
(en heures)

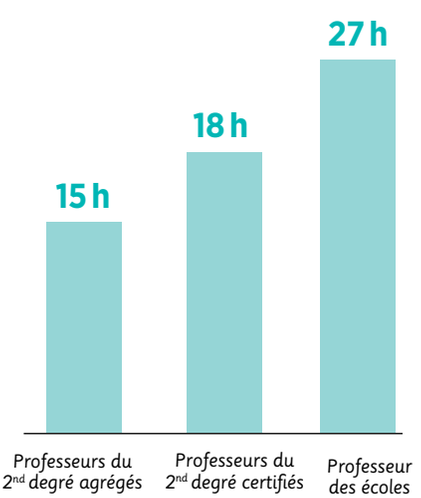

Dotations départementales :
Encore des besoins

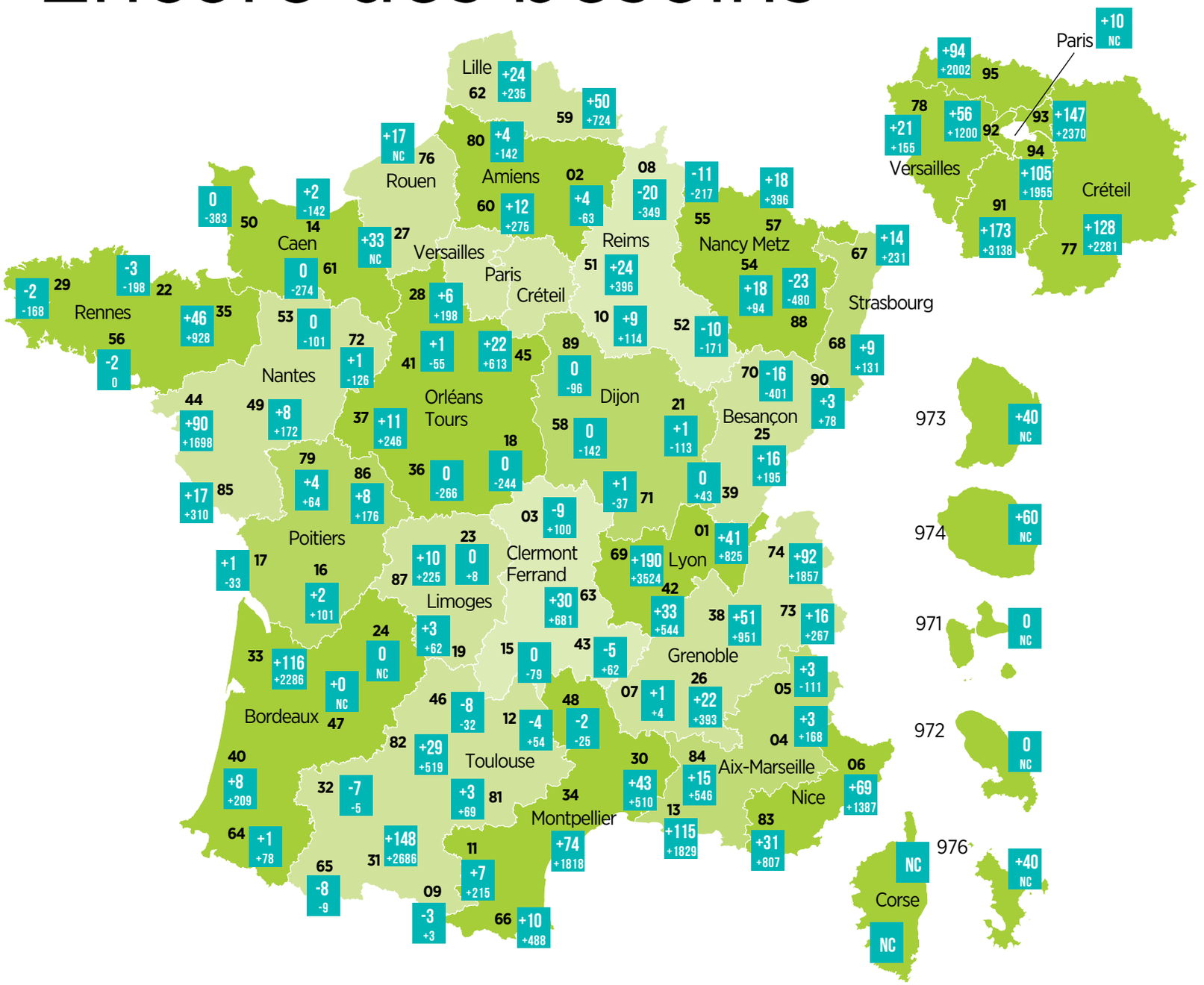

2 355 postes à ventiler dans les départements : cette deuxième année de dotation positive sera insuffisante pour réparer les dégâts causés par le gouvernement précédent (effectifs, RASED, remplacement) compte tenu des 38 000 élèves supplémentaires attendus. D'autant plus que ces créations devront également assurer l'allégement de service pour certains enseignants en éducation prioritaire et abonder les nouveaux dispositifs (plus de maîtres que de classes, moins de trois ans). Les opérations de carte scolaire, retardées pour cause d'élections, s'annoncent donc une nouvelle fois compliquées. Souvent, la dotation académique est absorbée par les départements urbains et oublie le rural. C'est le cas en Bretagne où le SNUipp a écrit au ministre, dans le Gers ou dans les Landes. En Seine-Saint-Denis, les 193 créations sont loin d'être à la hauteur des besoins énormes et les personnels seront en grève le 13 février. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer une augmentation du nombre de recrutements. Ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui sont nécessaires pour concrétiser une réelle priorité au primaire.

PHILIPPE MIQUEL

X / X — *dotations / prévision d'effectifs*

XX — *départements*

[GRAND ANGLE]

Le plan éducation prioritaire : à l'épreuve du t

Mi-janvier, Vincent Peillon a présenté un plan pour « refonder l'éducation prioritaire » qui doit démarrer à la rentrée 2015, avec une ambition affichée : réduire les inégalités de réussite scolaire. Beaucoup dépendra néanmoins des conditions concrètes de sa mise en œuvre.

Un plan pour relancer l'éducation prioritaire : c'était une des demandes fortes du SNUipp-FSU, qu'il avait portée notamment dans la grève du 5 décembre dernier. Il demandait à cette occasion qu'un coup d'accélérateur soit donné pour la priorité à l'école, tout particulièrement là où se concentrent les difficultés scolaires.
Le dispositif présenté par le ministre de l'Education nationale, et qui doit se déployer à partir de la rentrée 2015, représente un premier pas. Plus de maîtres que de classes, développement de la scolarisation des moins de trois ans, plan de formation alimenté par les travaux de la recherche, temps libéré pour déconnecter le temps élève et le temps enseignant, reconnaissance de leur engagement : les mesures reprennent une partie des propositions avancées par le SNUipp-FSU depuis de nombreuses années. Mais l'essentiel se jouera dans la mise en œuvre des mesures et leur programmation budgétaire. Et au-delà de la nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire, il faudra aussi se pencher sérieusement sur le dossier de la sectorisation scolaire pour redonner du contenu à la mixité sociale et sur celui des politiques publiques à développer en matière de logement, d'emploi, de santé et d'accès aux services.

Une nouvelle cartographie

Exit Eclair et RRS : un millier de réseaux, collèges et écoles d'un même territoire, vont venir remplacer l'architecture et la dénomination actuelle des quartiers relevant de l'éducation prioritaire. Un premier cercle dit *« REP+ »* de 350 réseaux qui concentrent les plus grandes difficultés sera identifié, les autres couvrant des territoires où les difficultés sont moins marquées. Le ministère évoque la mise en place d'un *« indice social unique »* qui permettra d'en établir la liste. Il devrait prendra en compte *« la part d'élèves issus des catégories socioprofessionnelles défavorisées, la part d'élèves boursiers, la part d'élèves résidant en zones urbaines sensibles et ceux arrivant en 6e avec au moins un an de retard ».* De son côté, le SNUipp-FSU demande que la transparence soit de mise dans la définition de ce nouvel indice.

À LA RENTRÉE PROCHAINE

Seule mesure envisagée pour la rentrée 2014, les enseignants des écoles devraient bénéficier de la mesure d'allègement de leur temps de service en classe (neuf journées annuelles) dans une centaine de réseaux « concentrant les plus grandes difficultés ». Une sérieuse difficulté se présente toutefois d'emblée : la liste de ces réseaux est aujourd'hui distillée par les recteurs, avant même que les instances paritaires n'aient été réunies pour l'examiner, et sans que les critères retenus pour sa définition ne soient communiqués. Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre pour déplorer cette situation, lui demandant la plus grande transparence pour une mesure qui doit ensuite être mise en musique dans les départements. (Création des postes nécessaires aux allègements de service, information des équipes concernées, définition des modalités de formation…)
On sait aujourd'hui que par exemple, neuf réseaux de l'académie de Créteil (dont six en Seine-Saint-Denis) sont désignés, un pour l'académie de Bordeaux, huit à Versailles ou encore deux à Toulouse…

Du côté des enseignants

• **Un allègement du temps d'enseignement** pour les enseignants des écoles des 350 *« REP+ »* est prévu. Neuf journées par an devraient être dégagées, afin de leur permettre de consacrer plus de temps au travail en équipe. Des personnels affectés à l'année assureraient leur remplacement dans chaque réseau. Le SNUipp-FSU, qui avait insisté pour que la mesure concerne les écoles en même temps que les collèges, se félicite de ce premier pas vers une déconnexion du temps *« enseignant »* et du temps *« élève ».* Pourtant, la disposition n'est pas de même niveau que pour les enseignants du 2nd degré qui voient eux, leur temps d'enseignement hebdomadaire passer de 18 à 16, 4 h en moyenne. Rapportée au temps de service des enseignants des écoles, elle devrait donc dégager un volume global de 78h30 annuelles. Beaucoup plus donc, que les neuf journées aujourd'hui avancées.

• **Un plan de formation continue** *« en lien avec la recherche et répondant aux besoins des réseaux »* serait aussi mis en place. Déployé prioritairement sur site et *« favorisé par la constitution de centres de ressources et d'équipes de formateurs-accompagnateurs. »* il constituera un véritable défi dans sa mise œuvre, tant la formation continue est

errain

4 groupes de mesures pour relancer l'éducation prioritaire.

Du côté des élèves et de leurs apprentissages

Le ministère annonce un développement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, mesure présentée comme *« un puissant levier pour la réussite des élèves »*. Elle devrait concerner 30% d'une classe d'âge à l'horizon 2017, ce qui correspondrait à un retour à la situation qui prévalait au début des années 2000. Cette scolarisation précoce fera l'objet d'un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Le *« plus de maîtres que de classes »,* doit lui aussi monter en puissance et concernerait les 7 000 écoles de l'éducation prioritaire à la fin du quinquennat. Il faudra pour cela que le ministère fournisse un effort substantiel car à ce jour, seules 1380 écoles bénéficient d'un maître supplémentaire.

Climat scolaire

Des moyens devraient être dégagés dans la création d'un fonds académique, mis à la disposition des équipes pour le financement d'actions innovantes. Il est prévu qu'une infirmière scolaire, avec un temps spécifique d'intervention dans les écoles, soit affectée à chaque réseau et que des actions d'éducation à la santé soient développées. Les réseaux les plus difficiles se verront quant à eux dotés aussi d'une assistante sociale. Des dispositifs d'accueil des parents, leur permettant notamment de mieux suivre les apprentissages de leurs enfants seraient initiés, sans que l'on connaisse encore les modalités pratiques de leur mise en œuvre.

FRANCIS BARBE

devenue anecdotique dans la plupart des départements.

• **L'indemnité d'exercice en éducation prioritaire** doit à partir de la rentrée 2015 être doublée pour les enseignants des écoles des 350 « REP+ ». Elle passera donc de 1 156 à 2 300 euros. Elle sera aussi revalorisée de 50% dans les 650 « REP » passant de 1 156 à 1 700 euros. En attendant, et pour l'année scolaire 2014-2015, le ministère vient d'annoncer que la part modulable de l'*« indemnité ZEP »* sera répartie de manière égale entre les enseignants exerçant en ECLAIR. Il répond ainsi à une demande du SNUipp-FSU qui souhaite qu'il en soit de même pour l'année 2013-2014.

Parallèlement, le ministère prévoit que les enseignants puissent bénéficier d'un accès prioritaire à la hors-classe, ainsi que d'un accès privilégié à un grade spécifique. Ce n'est pas la demande du SNUipp-FSU pour qui la reconnaissance des spécificités de l'exercice en éducation prioritaire ne passe pas par ce type de mesures.

LU SUR SNUIPP.FR

MARC DOUAIRE

POUR RÉUSSIR LA RÉFORME

Pour Marc Douaire, président de l'OZP, alors que le plan de Vincent Peillon relégitime l'éducation prioritaire, un pilotage national, un renforcement des missions, un accompagnement permanent des équipes et un plan de formation ambitieux avec l'implication des Espé sont les conditions de la réussite de la réforme.

Rubrique *L'école/le système*

TRAVAIL ENSEIGNANT
LE TEMPS QU'IL FAUT

Le travail réalisé hors la classe est particulièrement chronophage. L'organisation actuelle des Obligations réglementaires de service ne permet pas d'en prendre la mesure. Une remise à plat s'impose.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
PIERRE MAGNETTO
FRANCIS BARBE
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

Les discussions du chantier métier consacré aux professeurs des écoles ne sont pas closes. Ce pourrait être l'occasion d'une remise à plat des Obligations réglementaires de service (ORS). Ces dernières ont été revues à la faveur de réformes des rythmes, 24 heures annuelles ayant été transférées de l'APC vers les activités qui ne sont pas réalisées devant élèves. Mais ces 24h gagnées sont bien loin de prendre en compte la totalité du temps passé hors la classe et de satisfaire au besoin de déconnecter activités devant élèves et travail hors la classe.
Avec les chantiers métier, les ORS ont été revues pour la direction d'école avec une amélioration des temps de décharge. Leur définition sera également modifiée pour une partie des enseignants de l'éducation prioritaire avec un allègement du temps de service en classe, de neuf journées par an pour ceux exerçant dans les futurs REP + (lire pages 10 et 11). Ces mesures, même si elles restent insuffisantes, vont dans le bon sens. Mais jusqu'à nouvel ordre les ORS des enseignants *ordinaires* se répartissent entre 24 heures de service hebdomadaire devant élèves, une heure pour l'APC et deux heures dédiées aux réunions institutionnelles. Dans ce décompte, le temps passé hors la classe est laissé de côté. Pourtant, d'après une étude de l'Inspection générale publiée en 2013, les enseignants du primaire travaillent en moyenne 44 heures par semaine. Un surplus de 17 heures lié à la préparation de la classe et qui nécessairement mord sur leur temps libre, *« le mercredi et le week-end »* notent les IG (lire page 14). De son côté le SNUipp-FSU a réalisé en octobre 2012 une enquête, *« Vérité des prix : reconnaître les 1001 facettes du travail des enseignants des écoles »*, estimant à 4h30 par semaine le temps consacré aux autres activités hors la classe : conseils d'école et de cycle, concertation informelle, élaboration et mise en œuvre de projets pédagogiques, relations aux familles… (lire page 16)

« LE SENTIMENT DE SATISFACTION AU TRAVAIL DÉCROÎT DANS LA PROFESSION, PARCE QUE LE SENTIMENT CROÎT QUE LE TRAVAIL À FAIRE N'EST PAS CELUI QUI DEVRAIT ÊTRE FAIT IDÉALEMENT. »

Un ressenti qui traduit un malaise

Tout mis bout à bout, ça commence à faire lourd, mais le surplus d'heures de travail demande à être pondéré. En effet, ces deux études reposent sur le ressenti des enseignants, pas sur une observation rigoureuse du temps passé pour chaque tâche. *« Le ressenti d'un allongement important du temps de travail vient sans doute d'une augmentation du rendement demandé »*, analyse Olivier Maulini, professeur en sciences de l'éducation. *« Ce que l'on sait en*

tout cas, c'est que le sentiment de satisfaction au travail décroît dans la profession, parce que le sentiment croît que le travail à faire n'est pas celui qui devrait être fait idéalement. Personne n'a choisi ce métier pour faire des tâches administratives », poursuit-il (lire page 17).

Les enseignants lui donnent raison à en croire les témoignages recueillis dans l'Orne à l'occasion d'une table ronde réunissant un panel représentatif de la profession. Ils constatent une accumulation de tâches chronophages imposée par une hiérarchie toujours plus exigeante. *« Il faut laisser une trace de tout, on passe plus de temps à montrer qu'à faire »* regrette l'un d'entre eux. Les 108 heures annualisées aujourd'hui dédiées à ce travail sont largement consommées par des tâches davantage liées aux exigences de l'administration qu'aux besoins pédagogiques (lire page 15). Nécessité d'organiser le travail d'un côté, de rendre compte de l'autre, rien d'étonnant à ce que le travail *invisible* participe au malaise qui a gagné la profession ces dernières années (lire page 15).

La confiance aux enseignants gage d'efficacité

Le système tel qu'il fonctionne aujourd'hui témoigne d' un manque de confiance envers les professeurs des écoles. Ils doivent justifier toujours plus des activités effectuées hors la classe. Pourtant, la confiance envers les maîtres est un facteur déterminant de l'efficacité de l'école. C'est en tout cas ce dont témoigne le récurrent premier de la classe aux évaluations PISA : la Finlande. Comme en France, les enseignants du premier degré bénéficient de 3 heures hebdomadaires en plus des 24 heures passées avec leurs élèves. Mais le contenu de ces 3 heures est laissé à leur entière discrétion. A eux d'élaborer durant ce temps les meilleures solutions, les meilleures façons de fonctionner en équipe, de s'organiser dans la prise en charge des élèves. *« Je ne tiens aucun registre, on ne me demande aucun contrôle... il faut juste que le travail soit fait ! »* rapporte Ilkka Luoma-Aho, directeur d'une école à Savonlinna.

Ce dont souffre l'école en France, c'est d'un manque de reconnaissance de la professionnalité de ses maîtres. Pour le SNUipp cette reconnaissance passe par une meilleure prise en compte du travail hors la classe. Ramener le temps de service devant élèves à 21 heures, sans diminuer pour autant la durée hebdomadaire passée dans la classe par les enfants, constituerait un premier pas vers la compensation de tout ce temps (lire ci-dessus). Cette prétention du syndicat est-elle hors de portée ? Pas si on considère ce qui a été fait pour les SEGPA. Ces dernières sont passées en 2002 de 24 heures à 21 heures (lire page 16). Un juste retour des choses quand ce qui caractérise le travail enseignant c'est *« la sensation de n'en avoir jamais fini »* (lire page 15) et comme le dit la sociologue Françoise Lantheaume (lire page 16) « la porosité » entre vie professionnelle et vie personnelle.

PASSER À 21+3

Pour le SNUipp-FSU, si le temps de l'élève est important, le temps de l'enseignant doit être pris en compte dans sa globalité, le visible et l'invisible. Une déconnexion du temps élève du temps enseignant, une réduction du temps de travail des enseignants devant élèves est nécessaire à l'ensemble de la profession. Pour ce faire, le SNUipp-FSU revendique 18h+3h avec une étape à 21h+3h, sans abaissement du temps élève, en articulation avec le plus de maîtres que de classes, qui pourrait prendre la forme de 6 maîtres pour 5 classes, ainsi que la fin du dispositif de l'APC. Cette nouvelle organisation permettrait d'obtenir une égalité de traitement entre les enseignants du 1er et du 2e degré.

PRÉPARER LA CLASSE

DU TEMPS APRÈS L'ÉCOLE

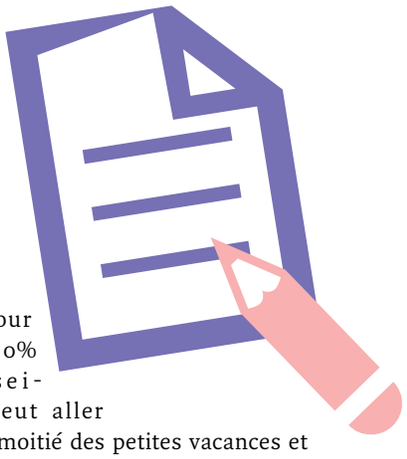

Dans un rapport publié l'an passé sur *« les composantes de l'activité professionnelle des enseignants outre l'enseignement dans les classes »*, l'Inspection générale de l'éducation nationale détaillait les différents aspects du travail de préparation de la classe. Des tâches de conception *« quand il s'agit de planifier et programmer l'enseignement, d'apprêter le savoir pour sa transmission, de prévoir le contrôle de son acquisition »* mais aussi matérielles, qui vont de la préparation du tableau ou des cahiers *« à la fabrication du matériel nécessaire pour certaines activités et au renouvellement des affichages à finalité didactique (…) de la classe. »* Ces tâches matérielles sont décrites comme plus importantes et quotidiennes dans les classes maternelles, alors que les activités de correction seraient plus lourdes en élémentaire précisent les rapporteurs, les enseignants des écoles consacrant *« de 6 à 20 heures »* par semaine à l'ensemble de ces activités avec une moyenne totale, incluant le temps de classe, de 44 heures.

Une veille permanente

Le rapport pointe une grande porosité des temps professionnels et personnels, soulignant que la plus grande partie de ce travail de préparation s'effectue au domicile. Il distingue les tâches effectuées *« le mercredi et le week end pour préparer les deux jours qui suivent (de deux à cinq heures deux fois dans la semaine), du temps quotidien de préparation de la classe qui peut aller de moins d'une heure à deux heures. »* Le temps pris sur les vacances, s'il est nul pour moins de 10% des enseignants, peut aller jusqu'à la moitié des petites vacances et plus de quinze journées prises sur les congés d'été. Il est consacré à la *« conception du gros œuvre »:* planification, répartition des leçons pour la période qui suit, recherche documentaire et conception de projets… Les Inspecteurs généraux, dans les préconisations annexées à leur enquête, suggèrent de rendre visible cette composante multiforme du travail, *« indissociable de l'enseignement proprement dit »* dans la définition d'un cadre réglementaire actualisé et un référentiel-métier partagé…qui restent aujourd'hui à définir.

FINLANDE

UNE BONNE DOSE DE CONFIANCE

Dans les années 70, la refonte du système éducatif a bouleversé le monde enseignant, plaçant le bien-être de l'enfant et la confiance dans les enseignants au cœur du système.

« Ici en Finlande, un enseignant doit assurer 24 heures devant les élèves qui vont définir un salaire de base (2500 euros bruts pour un débutant). En plus de ces heures, on évalue à 3 heures hebdomadaires le temps nécessaire pour les rencontres avec les collègues, les parents…mais ce qui fait vraiment la différence, c'est la confiance totale dont jouit l'équipe enseignante. Je ne tiens aucun registre de ces 3 heures, on ne me demande aucun contrôle… il faut juste que le travail soit fait ! ». C'est ainsi qu'Ilkka Luoma-aho, directeur de l'Ecole Nätkin Koulu de Savonlinna en Finlande, désigné par ses collègues et maître spécialisé (il y en a un par école) explique un des fondements de la réforme de l'enseignement en Finlande. Et c'est ce qui frappe lorsque l'on visite cette petite école de la région des lacs : des élèves heureux, des enseignants détendus, travaillant en équipe…et respectés.

La réforme du système scolaire finlandais dans les années 70 a redéfini des programmes nationaux, imposé des classes hétérogènes et une prise en compte de l'enfant dans la globalité de sa personne (éducation, difficulté scolaire, santé, élaboration et suivi progressif d'un projet personnel éducatif..) dans un cadre difficilement transposable à la France puisque les écoles sont sous la totale responsabilité des municipalités. Mais elle a aussi redessiné le métier d'enseignant en le revalorisant au sein de la société. En plus de la confiance qui leur est accordée, les enseignants ont une vraie prise sur leur emploi du temps et leur façon de travailler : c'est Ilkka et son équipe qui en début d'année répartissent le volume d'heures d'enseignement dont ils disposent. Ce volume est fixé en fonction du nombre d'élèves et de classes (20 élèves maximum) car en fonction de leur âge, les élèves n'ont pas le même nombre d'heures de cours. A partir de là et grâce à la déconnexion du temps élève du temps enseignant, tout est possible, en fonction des classes, des projets, des besoins : certaines heures avec *« sa »* classe, des échanges de service, du travail en demi groupe, des parcours plus individualisés pour les élèves en difficulté…et même quelques heures supplémentaires. Côté hiérarchie on est dans le même traineau. Pas d'inspection, pas de note, pas de contrôle tatillon, une liberté pédagogique totale, une progression de carrière identique pour tous et basée sur l'ancienneté. Une formation initiale universitaire théorique et pratique de qualité d'au moins 5 ou 6 ans, puis des entretiens réguliers afin de définir et permettre des formations continues en milieu universitaire ou des évolutions de carrière. De quoi glaner quelques bonnes idées même si les modèles sont rarement transférables d'une culture à l'autre.

MÉTIER

PARLER DE TANT DE TRAVAIL

Le métier, ce sont les enseignants qui en parlent le mieux. *Fenêtres sur Cours* s'est déplacé à Alençon (61) pour écouter une parole ancrée dans la réalité des écoles.

Parler métier avec des enseignants de l'Orne ? C'est d'abord déjouer les pièges tendus par la SNCF peu encline à desservir ce département et son chef-lieu Alençon à 200 km de Paris. Mais dès le début de la table ronde réunissant une dizaine de profs d'écoles, on est vite en terrain connu. La parole se libère pour parler de ses conditions de travail, de son attachement aux élèves et au métier mais aussi des nombreux empêchements à l'exercer comme on le voudrait. Le temps qui manque, la sensation de n'en avoir jamais fini reviennent dans tous les propos. Pour Olivier, qui enseigne en cycle 2, *« on ne dissocie pas les différentes composantes de notre boulot, ça tourne en permanence et on ne décroche pas. »* Caroline, directrice 2 classes en RPI, croule sous les mails : *« J'ai 30 messages par jour. Alors comme j'habite à 5 minutes de l'école, j'y retourne dès que j'ai un moment pour faire le tri. Heureusement, pendant les vacances je ferme tout. »* Une parenthèse appréciée aussi par Patricia, enseignante référente au cœur de l'application de la loi sur le handicap de 2005 : IEN, parents, AVS, MDPH, établissements spécialisés… Patricia fait le lien, essaie *« d'être réactive tout le temps »* pour aider à la mise en place des PPS, passe son temps sur la route et au téléphone. L'accumulation de tâches chronophages, imposées par une hiérarchie toujours plus exigeante revient comme un leitmotiv. Anthony, jeune directeur de 31 ans n'imaginait pas le métier ainsi : *« Il faut laisser une trace de tout, on passe plus de temps à montrer qu'à faire ».* Même ressenti pour Coralie, 27 ans, qui occupe un poste fractionné : *« Déjà à l'IUFM, on nous demandait de travailler 6 heures pour préparer une séquence de 45 minutes. CPC et IEN ont un niveau d'exigence qui ne correspond pas à la réalité du métier ».* Catherine qui exerce en maternelle résume l'avis général : *« Ce manque de confiance qui transparaît quand on exige sans arrêt des preuves de notre travail finit par être vexant. ».*

Une concertation difficile

Le travail en équipe et la prise en charge collective de ces difficultés permettent-ils d'alléger un peu la barque ? Dans l'école d'Anthony, *« l'équipe très stable et soudée permet de travailler sur des objets communs même si on n'a pas le temps de tout formaliser par écrit. ».* Selon Catherine, *« la concertation est indispensable, encore faut-il qu'elle se fasse dans l'intérêt de l'enfant ».* Jean-Claude qui enseigne en maternelle pointe les limites d'un fonctionnement par affinités : *« On ne sait pas bien faire et on ne se permet pas de se dire vraiment les choses, de ce fait beaucoup de réunions ne servent à rien. »* Avis partagé par Olivier qui déplore qu'il n'y ait *« ni temps consacré, ni formation au travail en équipe ».* Pour Noémie, qui travaille en ZEP, *« on a besoin de temps c'est sûr, mais aussi de liberté pour l'utiliser quand on en a besoin. »*

Changement de temps ?

Même s'ils témoignent d'un malaise indéniable, nos enseignants de l'Orne n'ont pas abandonné tout espoir. Ils voient la réforme des rythmes qui s'appliquera chez eux en 2014 d'un œil plutôt positif. Olivier pense que *« vu la lourdeur de la semaine Darcos, il faut essayer autre chose ».* Impliqués dans la préparation, Catherine estime que *« sur le papier, c'est bien »* tout comme Anthony qui relève néanmoins *« le gros travail pour les directeurs avec beaucoup de réunions avec les élus, les parents qui se déroulent de 18 à 20 heures. »* Mais tous attendent un vrai changement de cap pour se sentir mieux dans leur métier. Catherine parle de *« la nécessité de simplifier radicalement tout ce qui est transmission d'informations. »* Coralie et Anthony insistent sur la formation. Olivier, lui, prône une diminution du temps d'enseignement. Il estime que *« le travail différencié auprès des élèves suppose une préparation beaucoup plus élaborée et diversifiée qu'avant ».* Jean-Claude attend un assouplissement des programmes car pour lui, *« les collègues vivent dans la crainte que les élèves n'aient pas tout assimilé ».* Toujours cette obsession du temps qui pour Catherine doit être *« optimisé et assoupli »* et pour Noémie *« mieux étiqueté et consacré à de vrais objets de travail ».*

ENQUÊTE

LA FACE CACHÉE DU MÉTIER

Concertation, travail en équipe, relation aux familles : autant d'aspects de l'exercice quotidien du métier d'enseignant mis en évidence par une enquête du SNUipp-FSU. Des moments qui participent de la réussite des enfants et doivent être mieux reconnus.

Les enseignants des écoles consacrent chaque semaine près de 4h30 au travail en équipe, aux moments de concertation informelle et à la relation aux parents d'élèves et autres partenaires de l'école. Dans une enquête en ligne effectuée l'an passé auprès de 30 000 enseignants des écoles, le SNUipp-FSU avait mis en lumière plusieurs facettes du travail enseignant *« hors la classe »* qui viennent s'ajouter aux temps de préparation proprement dits. Ils consacrent en moyenne 1h45 chaque semaine, en dehors du temps institutionnel dédié aux conseils d'école et de cycle, à des moments de concertation plus informelle pour réguler les situations difficiles, partager leurs interrogations face aux difficultés des élèves et envisager des solutions à celles-ci. Des collaborations professionnelles qui sont perçues comme nécessaires voire indispensables au suivi des enfants les plus fragiles mais qui se font souvent *« entre deux portes »*.

Des moments utiles à la réussite des élèves

Vient s'ajouter du temps dédié au travail en équipe autour de l'élaboration et de la mise en œuvre de tel ou tel projet pédagogique (1h 15 en moyenne par semaine.) La relation aux familles fait l'objet quant à elle d'une attention plus particulière. Les enseignants, notamment en maternelle, affirment y consacrer près d'1h25 hebdomadaire, qu'il s'agisse d'entretiens sur rendez-vous ou le matin à l'arrivée des enfants et le soir après la classe. Tous ces moments dans lesquels s'investissent pleinement les équipes participent indéniablement à la réussite des élèves et à un fonctionnement harmonieux des écoles. Pour le SNUipp-FSU, il doit être mieux reconnu et valorisé.

EN BREF

DIRECTION D'ÉCOLE

LA DOUBLE VIE

Tout en étant le plus souvent chargés de classe et donc astreints aux temps de préparation (88% ne bénéficient au mieux que d'une journée de décharge), directrices et directeurs gèrent aussi l'animation de l'équipe, la planification de l'occupation des locaux, la collecte, le tri et la diffusion des informations institutionnelles, la relation avec les élus et les partenaires, notamment en ces temps de réforme des rythmes scolaires. Avec plus de 44 heures de travail par semaine, ils ne ménagent pas leurs efforts, le temps de décharge actuellement attribué pour remplir toutes ces missions, même amélioré par les quelques mesures décidées dans le cadre des chantiers métier, reste très insuffisant.

21 HEURES

L'EXEMPLE DES SEGPA

Des professeurs d'école qui travaillent 21 heures en classe, disposant d'une ou deux heures de concertation rémunérées ? Mais si c'est possible ! C'est le cas des enseignants spécialisés des SEGPA* qui sont passés en 2002 de 24 à 21 heures devant les élèves après une lutte syndicale mémorable dont l'objectif était 18 heures. Si les SEGPA ont un fonctionnement particulier intégré aux collèges et adapté au profil particulier des élèves, leur organisation donne l'exemple d'une déconnexion réussie du temps de classe des élèves (de 26h 30 à 31h 30) de celui des enseignants.

**sections d'enseignement général et professionnel adapté*

VU SUR SNUIPP.FR

FRANÇOISE LANTHEAUME

MALAISE PROFESSIONNEL

La sociologue évoque ses travaux sur la souffrance au travail des enseignants. Accumulation des tâches, temps de travail plus morcelé, multiplication des prescriptions, obligation de résultat… autant de facteurs qui induisent pour les enseignants une porosité accrue entre vie professionnelle et vie personnelle et développent le sentiment d'être submergé.

Rubrique Le métier / témoignages

ENTRETIEN AVEC

Olivier Maulini, professeur à l'Université de Genève

« Un travail ostentatoire et ignoré en même temps »

OLIVIER MAULINI EST PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE. SPÉCIALISTE DE L'ANALYSE DU MÉTIER D'ENSEIGNANT, IL EST DIRECTEUR DU LABORATOIRE INNOVATION FORMATION EDUCATION (LIFE).

En France un récent rapport de l'Inspection générale constate l'alourdissement constant de la charge de travail des professeurs d'école hors enseignement. Comment l'analysez-vous ?

Qu'est-ce que la charge de travail ? On ne dispose pas d'études objectives sur le temps que les enseignants passent au travail et encore moins sur l'effort qu'ils doivent fournir en travaillant. Et pour cause, l'effort engagé est très personnel et subjectif et le temps consacré est mesuré par les chercheurs sur la base des déclarations des acteurs. La charge est donc indirectement estimée et bien entendu sujette à discussion, d'autant plus qu'elle est politiquement sensible. Le ressenti d'un allongement important du temps de travail vient sans doute d'une augmentation du rendement demandé. Ce que l'on sait en tous cas, c'est que le sentiment de satisfaction au travail décroît dans la profession, parce que le sentiment croît que le travail à faire n'est pas celui qui devrait être fait idéalement. Personne n'a choisi ce métier pour faire des tâches administratives.

Ce sentiment est-il propre aux enseignants ?

Non. Le sentiment de dessaisissement du travail par des procédures absurdes n'est pas limité à l'enseignement : tous les métiers de l'humain, toutes les professions libérales et même tous les métiers peuvent être plus ou moins touchés. On a pu croire ou faire croire qu'à la logique de la gouvernance par les règles (contenus d'enseignement, programmes…) se substitue celle d'une gouvernance par les résultats (évaluation des élèves , des établissements…) Mais souvent les deux coexistent de manière à donner une double assurance aux donneurs d'ordre : se couvrir par les normes et l'autorité des chefs en cas de mauvais résultats et se couvrir par les résultats et l'autonomie du terrain en cas de contestation des normes.

« PERSONNE N'A CHOISI CE MÉTIER POUR FAIRE DES TÂCHES ADMINISTRATIVES »

En quoi la part croissante du travail dit invisible participe-t-elle de ce malaise ?

Le terme de travail invisible est paradoxal. En effet ce travail est en même temps ostentatoire et ignoré. Il sert en général à montrer patte blanche en produisant des évaluations, des épreuves standardisées, des statistiques, des courriers, etc. Mais c'est parce que ce travail de visibilisation est sous-estimé ou carrément dénié par les partenaires qu'il est vécu sur le mode de la souffrance.

Qu'en est-il dans d'autres pays ?

Il arrive que le bien des élèves passe par la contrainte exercée sur quelques enseignants. L'introduction de programmes nationaux a sensiblement amélioré les résultats de l'école anglaise même si elle a été vécue comme une régression par les enseignants. Mais si on veut que le système évolue durablement, il semble que ce soit dans les endroits où l'on arrive à concilier l'intérêt des élèves et des enseignants que l'on s'en sorte le mieux. En Finlande, pour obtenir les résultats qu'on connaît, on a essayé de construire du consensus entre tous les acteurs en prenant le temps qu'il faut. A l'inverse, chez moi à Genève, trois référendums populaires successifs viennent de désavouer les enseignants en rétablissant les redoublements, les moyennes chiffrées et la classe le mercredi. Conséquence directe : 91 % des enseignants estiment que leur charge de travail a augmenté et 52 % que leur satisfaction au travail a diminué.

Les injonctions à travailler en équipe peinent à se concrétiser. Pourquoi ?

Travailler en équipe n'a aucun sens si ce travail n'est pas ancré dans des projets communs, et si ces projets ne donnent pas un vrai pouvoir au terrain. Or, le rapport au pouvoir des enseignants et de leur hiérarchie est très ambivalent surtout dans un contexte conflictuel où on cherche à maximiser ses gains en obtenant la liberté et pas la responsabilité. Il s'agit de créer des conditions de travail collectif qui rendent celui-ci productif. Cela suppose de dépasser toute une série de difficultés : surtravailler, aliéner sa liberté, se mêler du travail des autres, coopérer avec des donneurs d'ordres… Aujourd'hui les choses se font un peu à reculons sous la pression des élèves, des parents,de l'administration… Il faudrait donner une vraie autonomie aux équipes peut être à partir d' incitations qui créeraient un désir. Au Québec, on attribue des moyens importants en matière de formation continue aux équipes volontaires et engagées dans un projet.

EN BREF

SITUATION DES STAGIAIRES

QUELQUES RÉPONSES ET BEAUCOUP D'INCERTITUDES

Le SNUipp-FSU vient d'obtenir des confirmations sur la situation très différente des 2 promotions d'étudiants aux concours 2014. Les stagiaires lauréats du concours exceptionnel seront en pleine responsabilité de classe sans aucune formation.Ceux du concours ordinaire seront affectés à mi-temps en stage et bénéficieront d'un mi-temps en formation à l' ESPE. Un certain nombre de points ont été précisés quant au versement de l'ISAE, aux indemnités de stage et de frais de déplacement. Mais la moitié des 17000 stagiaires sur le terrain ne bénéficieraient d'aucune formation : le SNUipp-FSU intervient auprès du MEN pour que tous les stagiaires bénéficient d'une vraie formation à l'accompagnement à l'entrée dans le métier.

CHANTIER MÉTIER

LES CPC ATTENDENT MIEUX

Une déclaration unitaire vient d'être rédigée pour manifester le soutien des organisations signataires dont le SNUipp-FSU aux CPC et appuyer leurs revendications. En effet, les premières conclusions du chantier métiers laissent les conseillers pédagogiques dans l'expectative. Les quelques avancées obtenues (amélioration indemnitaire, cadrage du temps de travail...) ne répondent pas aux attentes des CPC dont les missions s'alourdissent, notamment avec les modifications liées à la loi et la refonte de la formation des enseignants.

LU SUR SNUIPP.FR

ÉVALUATION DU SYSTÈME

MISE EN PLACE DU CNESCO

Installé le 14 janvier dernier, le Conseil d'évaluation du système scolaire (CNESCO) est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire. Composé d'élus, de personnalités qualifiées et de partenaires du monde de l'éducation, le CNESCO proposera chaque année un bilan qui sera rendu public.

Rubrique *L'école / le système éducatif*

SEGPA

CHANTIER OUVERT

Le MEN vient d'ouvrir le dossier SEGPA. Le rôle et le fonctionnement de cette structure sont interrogés à la lumière de la loi d'orientation avec le nouveau cycle III CM1-CM2-6e. En s'appuyant sur le dernier rapport des inspections générales, relatif au traitement de la grande difficulté scolaire, le Ministère avance un certain nombre de pistes : quelles orientations ? en CM2 ou en 6e ? quelle place pour la classe de 6e ? peut-on envisager des échanges de service ?

À la rentrée 2013, 86 402 élèves sont scolarisés en SEGPA, soit environ 3 % des collégiens. 17 % d'entre eux relèvent d'une situation de handicap. Ils sont essentiellement encadrés par 7500 PE, par des professeurs de lycée professionnel et des professeurs de collège intervenant sur leur champ disciplinaire. Depuis 2006, on assiste à une baisse des effectifs de près de 10% liée à un changement de souhaits des familles. Mais les SEGPA ont aussi été fragilisées par les restrictions de moyens, les suppressions de postes dans les RASED qui jouaient un rôle de relation avec les familles, les réorganisations qui les ont accompagnées ainsi que l'absence d'un pilotage national. Le SNUipp-FSU a toujours défendu la place de cette structure de réussite pour les élèves en grande difficulté et refusé qu'elle soit une variable d'ajustement au manque de places en structures spécialisées. Pour le SNUipp l'orientation doit toujours être possible dès la fin du CM2. Inutile de noyer en 6e des élèves qui ont de grandes difficultés. Autant qu'ils puissent bénéficier d'un enseignement adapté dans la structure SEGPA avec des effectifs réduits et des dotations horaires spécifiques et fléchées. Les élèves de SEGPA sont des collégiens qui ont toute leur place dans la vie de l'établissement et peuvent participer aux projets communs. Il est surtout essentiel que l'orientation se fasse avec des CDOEA de qualité, des secrétaires et enseignants spécialisés en nombre suffisant. Autres propositions portées par le SNUipp : le passage à 18h, l'égalité de traitement avec les professeurs de collège pour les heures supplémentaires, le versement de l'ISAE ainsi qu'un repositionnement des directeurs dans les équipes de direction et une revalorisation de leur fonction. À suivre.

VIRGINIE SOLUNTO

MANQUE DE FORMATION EN FRANÇAIS

Une récente enquête de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance auprès d'enseignants de CM2 et de 6e permet de pointer des déficits de formation et des écarts importants entre les professeurs de collège et ceux de CM2 dans le domaine de la langue française. 40 % des enseignants de CM2 déclarent ne pas avoir eu de formation et 17 % seulement ont reçu une formation académique.

Source : MEN-MESR DEPP

POURCENTAGES D'ENSEIGNANTS AYANT REÇU UNE FORMATION EN LANGUE FRANÇAISE, SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE OU SUR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE PAR LES ÉLÈVES, AUCUNE OU LES TROIS.

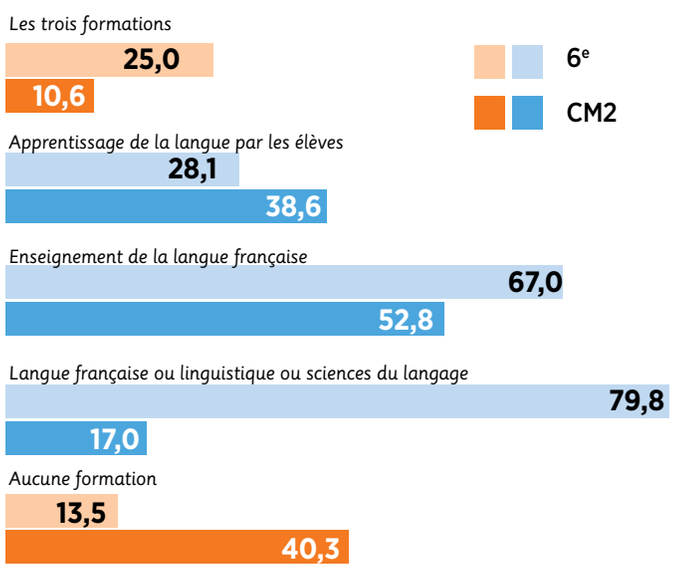

LU SUR SNUIPP.FR @

CALENDRIER SCOLAIRE

30

RESPECTER L'ÉQUILIBRE

L'arrêté fixant le calendrier des trois prochaines années scolaires est paru au journal officiel. Si les calendriers 2014-2015 et 2015-2016 respectent l'équilibre sept semaines de classe/deux semaines de congés, celui de 2016-2017 confirme les déséquilibres autour des vacances d'hiver et de printemps. En cause, le choix du ministre de céder aux demandes des professionnels du tourisme contre l'avis du SNUipp-FSU qui s'était prononcé contre ces projets de calendriers. La réforme des rythmes devrait pourtant, pour être cohérente, tenir compte aussi de ces alternances annuelles. Lors du Conseil supérieur de l'éducation du 16 janvier dernier, le syndicat a également dénoncé le "rattrapage" du 11 juin 2014.
À noter que sur les trois calendriers à venir, les journées de pré-rentrée seront clairement dissociées du temps élèves, levant toutes confusions : il n'y aura plus de journée dite de "rattrapage".

Rubrique *L'école / le système éducatif*

Plus de maîtres que de classes
Un levier pour progresser

Et si l'Ecole travaillait autrement ? C'est bien le défi ambitieux et stimulant que martèle le SNUipp-FSU depuis des années. L'idée a fait son chemin. Elle est aujourd'hui une des mesures appelée à se déployer dans l'Education prioritaire. Pour le syndicat, il s'agit bien là d'un nouveau levier d'actions pour aider les élèves à apprendre et à progresser. Travail en petits groupes, décloisonnement, co-intervention,... c'est un nouveau champ des possibles pour faire évoluer le métier. Mais qu'en est-il de sa mise en œuvre ? Lors de la première réunion au ministère du comité de suivi du dispositif « Plus de maîtres que de classes », le SNUipp a fait état de premières remontées du terrain en pointant des points forts et des points de vigilance. Le ministère doit maintenant en tenir compte.

Le dispositif doit reposer sur la confiance, sans rendre de comptes, ni remplir sans cesse des grilles d'évaluation. Le travail du maître supplémentaire n'est pas le travail du RASED. Cibler principalement le cycle II alors que des demandes émanent aussi des cycles III et de la maternelle peuvent freiner l'action du dispositif. C'est bien la liberté pédagogique accordée aux enseignants qui permet la diversification de l'action professionnelle, comme viser une discipline particulière, participer d'un partenariat avec le maître E, entrer dans le cadre de MACLE, mettre l'accent sur la langue... Mais la question du temps de concertation reste une préoccupation majeure. Et si le « maître plus » est devenu le pivot de l'équipe pédagogique par sa fonction de révélateur et catalyseur du travail en équipe, il perd toute sa « plus-value » quand il est fractionné sur plusieurs écoles ou partagé avec plusieurs enseignants. La réussite du dispositif repose aussi sur la formation de l'équipe, encore trop peu proposée pour l'instant. D'autre part, l'implantation d'un « maître plus » ne peut en aucun cas se faire au détriment d'une ouverture de classe, ou compenser une fermeture.

À la rentrée 2013, il existait 1351 emplois de maîtres supplémentaires, dont 775 créés à cette rentrée. Pour la rentrée 2014, 295 nouveaux postes y seront consacrés. Le ministère a prévu 7000 créations pendant le quinquennat... GINETTE BRET

Philippe Tassel, formateur en informatique pédagogique dans l'académie de Paris

2 QUESTIONS À

« Une double compétence »

Quel état de l'avancée du numérique dans les écoles ?

En vingt ans, il y a eu des évolutions énormes. Tous les enseignants sont maintenant convaincus de sa nécessité et ils sont de plus en plus nombreux à l'intégrer dans leurs pratiques. Mais après le démarrage des années 80 et l'arrivée d'internet à la fin des années 90, on en est maintenant aux appareils mobiles et connectés en permanence. Ces avancées continues bousculent l'école et ne sont souvent pas compatibles avec la classe « traditionnelle ». Peut-on continuer à emmener les élèves en salle informatique c'est à dire aller vers le matériel, alors qu'ils ont un outil mobile en poche et qu'avec les tablettes c'est le matériel qui vient vers l'activité ? On ne peut plus travailler comme avant au risque de ne plus parler aux enfants avec les outils de leur époque et de renforcer les inégalités dans les usages du numérique. De plus, notre institution a toujours un fonctionnement vertical alors que le numérique fonctionne de façon horizontale.

Comment définir les missions des formateurs TICE ?*

Les FTICE ont une double compétence. Pédagogique pour s'appuyer sur les pratiques d'apprentissage afin de favoriser une réflexion transversale et originale sur l'utilisation du numérique. Mais aussi technique pour débloquer les situations où le « technique » interdit ou perturbe les usages pédagogiques, sans pour autant s'inscrire dans la maintenance technicienne. Nous assurons aussi une veille éducative et technologique et gérons les partenariats autour de l'école. Et bien sûr, nous accompagnons les enseignants pour les aider à intégrer le numérique dans leur pratique professionnelle globale. Les FTICE jouent donc un rôle essentiel dans le développement du numérique depuis trente ans et pourtant, on ne parle jamais d'eux, ou alors leur rôle est très flou comme dans M@gistère.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE
www.scoop.it/t/artinumparis / www.lencrier.net

**Dans le cadre des chantiers-métiers le SNUipp demande la reconnaissance des missions spécifiques des FTICE, de leurs acquis professionnels et de leur droit à l'ISAE.*

Égalité filles-garçons :

C'est très sereinement que l'on travaille sur l'égalité filles-garçons dans le groupe scolaire La Fontaine de Nancy. À la maternelle comme en élémentaire, langage, lecture, échanges et débats participent de l'*« ABCD de l'égalité »*.

« Et toi, à quoi joues-tu ? » demande Françoise à ses élèves de grande et moyenne sections. Ce matin-là, à l'école maternelle La Fontaine de Nancy le travail sur l'égalité filles-garçons est centré sur le langage et le vivre ensemble. C'est l'occasion pour Naëlle de contredire Yunes qui affirme que le basket c'est pour les filles puisqu'elle-même, son papa et sa maman le pratiquent. On se réfère à l'album *« À quoi tu joues ? »* déjà connu et relu ensemble. *« Les garçons ça pleure jamais ; les filles, ça pilote pas les avions »* s'écrient les enfants avant d'être démentis par les photos des pages suivantes qui montrent Yannick Noah en larmes après sa victoire à Roland Garros ou Claudie Haigneré en tenue de spationaute. *« Il n'y a pas de gros problèmes de mixité à cet âge, dit la maitresse, mais des stéréotypes sont déjà présents ».* La confrontation aux expériences différentes de ses camarades de classe et au réel des photographies permet déjà de les questionner.

> « Pas de bonnes ou de mauvaises réponses. »

Les mêmes ressorts sont utilisés par la maitresse des CM2 dans l'école élémentaire voisine. Pour Martine, entrer dans l'expérimentation *« ABCD de l'égalité »* a permis de formaliser un enseignement de l'égalité filles-garçons. *« On n'est pas dans le discours, il y a un objet de travail qui permet de construire une culture commune chez les élèves ».* Le travail a démarré par la projection du film *« Billy Elliot »* où un jeune garçon délaisse la boxe pour la danse classique. *« Je ne savais pas qu'on pouvait faire un métier de fille quand on était un garçon »* s'était alors exclamé un de ses élèves. Cela a permis d'introduire la situation-problème du jour où les élèves doivent décider du prénom à attribuer à quatre personnes réelles qui se présentent dans des autoportraits sélectionnés et anonymés par la maîtresse. *« Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaise réponses, précise-t-elle, mais vous devez justifier votre choix ».* Dans les groupes, les idées reçues sont très vite balayées. *« Le trapéziste est un homme parce que les filles ont peur de tomber »,* cela ne passe pas et on est vite plus pointu. On ne voit finalement rien d'impossible à ce que le marin soit une femme ou la sage-femme un homme mais on se rend compte que le genre du nom de métier induit souvent un genre au métier lui-même. On s'aperçoit aussi que les références personnelles et culturelles jouent beaucoup car on envisage plus facilement une femme-pompier quand on a pu en croiser *« en vrai »* ou à la télé…

Un garçon costaud, une fille sage

C'est sur la base du volontariat, condition qui leur semble indispensable, que deux enseignantes de maternelle et trois de l'élémentaire se sont lancées dans l'ABCD expérimenté dans leur académie. Rien d'étonnant, car dans cette zone Éclair au cœur d'un quartier populaire, on est attentif aux différences et aux inégalités. *« Les préjugés et les insultes racistes et sexistes procèdent des mêmes logiques mais on a sans doute agi davantage sur les premiers que sur les seconds »* confie Martine qui est aussi la directrice de l'élémentaire. Toutes reconnaissent que l'école n'échappe pas aux stéréotypes. *« Une étude menée sur le RASED il y a quelques années nous a montré que les garçons, parce qu'ils étaient perçus comme plus agités, étaient plus aidés que les filles à difficultés scolaires égales ».* Anne note qu'elle est plus attentive à la distribution de la parole en classe et qu'elle traque dans sa pratique les formules toutes faites, *« un garçon costaud pour porter du matériel, une fille sage pour délivrer un message ».*

Faire évoluer les pratiques, les rendre moins productrices d'inégalités, sensibiliser les élèves, les objectifs de l'ABCD sont tenus. Les enseignants souhaiteraient cependant plus de formation que la seule demi-journée à laquelle elles ont participé pour découvrir de nouvelles ressources et échanger des expériences. Des conditions nécessaires pour pouvoir travailler en équipe, amplifier le travail et l'inscrire dans la durée. ALEXIS BISSERKINE

s'accorder en genre

Geneviève Guilpain, professeure de philosophie

3 QUESTIONS À

« Déplacer les représentations »

L'école et les enseignants véhiculent-ils des stéréotypes ?

Le stéréotype est une représentation figée qui ne tient pas compte des différences individuelles. On part de traits communs qu'on extrapole et qu'on généralise. On raisonne ensuite spontanément avec des catégories qui renvoient à des groupes humains généraux et abstraits et qui masquent la réalité. Personne n'y échappe. A l'école on définit les garçons comme plus dynamiques ou turbulents, les filles plus calmes ou gentiment bavardes. On demandera plus facilement aux filles d'aider les garçons. On s'attendra à ce que les garçons soient plus casse-cous en EPS. On produit donc un discours général qui peut faire oublier les différences interindividuelles. Ou on anticipe tellement les qualités des uns et des autres qu'on finit par les rendre réelles. On sait que ces traitements différenciés ne sont pas neutres et produisent des inégalités.

Comment sensibiliser et former ?

Les stéréotypes sont incorporés mais le fait d'en prendre conscience permet d'être plus vigilant. Cela doit se faire sans caricature ni culpabilisation car ces questions touchent à l'intime et elles peuvent être déstabilisantes pour les enseignants. En effet, les recherches leur montrent qu'ils ne sont pas totalement justes alors qu'ils font pourtant attention à ne pas faire de différence entre les élèves. La formation est donc primordiale. Il faut pouvoir présenter les résultats de la recherche mais aussi croiser les regards sur ses pratiques à travers des situations-problèmes. Faut-il donner la parole alternativement aux filles et aux garçons, doit-on intervenir pour favoriser la mixité dans les coins-jeux en maternelle ? Les questions sont complexes mais les débats professionnels permettent d'élaborer des solutions alternatives qui respectent aussi les exigences pédagogiques. Le travail en équipe et l'observation par un pair bienveillant sont aussi des facteurs de progrès.

GENEVIÈVE GUILPAIN EST FORMATRICE À L'ESPÉ DE CRÉTEIL. ELLE CONTRIBUE À LA PRODUCTION D'OUTILS ET DE RESSOURCES ET À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS.

Comment engager le travail avec les élèves ?

Toutes les situations qui vont permettre aux élèves de percevoir et mesurer la distance entre les représentations et le réel sont intéressantes. En étudiant des manuels ou des catalogues, on peut parier que la confrontation entre élèves va déplacer leurs représentations et mettre en évidence des stéréotypes.

EN BREF

SITE OFFICIEL

DES RESSOURCES EN LIGNE

Le site officiel de l'« ABCD de l'égalité » réalisé par le CNDP propose des outils de formation sous la forme de conférences filmées, des outils pédagogiques avec des séances à mettre en œuvre dans les classes dans différents domaines disciplinaires ainsi que de nombreuses ressources documentaires. On y trouvera *« une grille d'observation des relations de genre dans la classe et l'école »* réalisée par Geneviève Guilpain et Aminata Diallo (IEN de Montreuil (93)) qui peut permettre un premier questionnement en équipe sur ses pratiques professionnelles.

www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/accueil.html

BIBLIOGRAPHIE

192 ALBUMS JEUNESSE

En 2009 *L'atelier des merveilles,* un groupe de lecture parents-enfants testait un ensemble de livres de jeunesse traitant de l'égalité filles-garçons. Sous l'impulsion de délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité, un premier livret bibliographique était publié et diffusé par les CDDP. À ce premier recueil présentant *« 100 albums pour l'égalité entre filles et garçons »* s'en ajoute un nouveau en ce début d'année *« 92 albums jeunesse pour bousculer les stéréotypes fille garçon. »*

www.cndp.fr/crdp-grenoble/spip.php?page=article-cddp&id_article=499

2000 2008 2013

LU SUR SNUIPP.FR

UNE QUESTION D'ACTUALITÉ ?

[Fenêtres sur cours] a publié deux entretiens avec Nicole Mosconi dans deux dossiers et à cinq ans d'intervalle. La chercheuse y détaille les mécanismes de la construction des inégalités mais on s'apercevra aussi que, si la thématique de l'égalité filles-garçons fait aujourd'hui la une de l'actualité, la question ne date pas d'aujourd'hui. En 2008 déjà, la chercheuse regrette que la convention signée en 2000 entre plusieurs ministères sur la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons ne soit pas davantage mise en œuvre.

www.snuipp.fr/EDUQUER-LES-ENFANTS-AUTREMENT **www.snuipp.fr/Un-rapport-etroit-avec-le-sexisme**

PRESTATIONS INDIVIDUELLES D'ACTION SOCIALE

L'action sociale vient en complément des aides légales. C'est un outil pour mettre en œuvre une politique sociale en déterminant des aides ponctuelles. Dans ce cadre, les prestations interministérielles d'action sociale sont fixées pour tous les agents de la fonction publique (actifs et retraités), après consultation du CIAS (Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État). Liées au quotient familial, ces prestations sont distinctes des prestations familiales. Elles présentent un caractère facultatif car elles ne peuvent être attribuées que dans la limite des crédits disponibles et ne peuvent donner lieu à rappel. La circulaire du 30 décembre 2013 définit les taux applicables à compter du 1er janvier 2014. Les dossiers sont à demander auprès du service action sociale du rectorat.

	Montant
RESTAURATION	
Prestation repas	1,21 €
AIDE À LA FAMILLE	
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	22,59 €
SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS	
En colonie de vacances	
Enfants de moins de 13 ans	7,25 €
Enfants de 13 à 18 ans	10,98 €
En centre de loisirs sans hébergement	
Journée complète	5,23 €
Demi-journée	2,64 €
En maisons familiales de vacances et gîtes	
Séjours en pension complète	7,63 €
Autre formule	7,25 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif	
Forfait pour 21 jours ou plus	75,16 €
Pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	3,57 €
Séjours linguistiques	
Enfants de moins de 13 ans	7,25 €
Enfants de 13 à 18 ans	10,98 €
ENFANTS HANDICAPÉS	
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans - par mois	158,03 €
Allocation aux jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans : versement mensuel au taux de 30 % de la base mensuelle de calcul des prestations familiales.	
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	20,69 €

LU DANS LE BO

N° 5 DU 30 JANVIER 2014

- La présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs de l'éducation nationale.

N° 4 DU 23 JANVIER 2014

- Les indemnités représentatives de fraispour les voyages des personnels du MEN en application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.
- L'organisation et le calendrier du diplôme national du brevet dans les centres d'examen ouverts à l'étranger pour la session 2014.

N° 3 DU 16 JANVIER 2014

- L'appellation des directeurs académiques (Dasen) et des directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale (Daasen).
- La journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité le 27 janvier 2014.
- Les nominations des médiateurs académiques.

N° 2 DU 9 JANVIER 2014

- La création du Folios et la modification du Webclasseur pour le traitement automatisé de données à caractère personnel dans les établissements scolaires qui le souhaitent.

QUESTION/RÉPONSE

Puis-je bénéficier d'une aide de l'État pour la garde de mon enfant ?

Vous pouvez bénéficier du chèque emploi service universel (CESU) pour garde d'enfant de 3 ans à 6 ans. Cette aide est fonction des ressources et peut se monter à 655 € ou 385 € selon les cas. Elle est majorée de 20 % pour les familles monoparentales. Malheureusement, la troisième tranche de cette aide, qui était de 220 € et concernait 40% des bénéficiaires a été purement et simplement supprimée par le gouvernement.
Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site : http://www.snuipp.fr/Le-cheque-emploi-service-universel,12986

SNUipp - FSU

À VOS CÔTÉS, LE SNUIPP-FSU CONTINUE DE PORTER CES EXIGENCES AU MINISTÈRE.

L'ISAE POUR TOUS !

UNE PREMIÈRE PHASE DE RÉGULARISATION

Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour qu'un certain nombre d'enseignants ayant droit à l'ISAE mais qui n'en avaient pas reçu la première partie fin novembre puissent rapidement en bénéficier. Récapitulatif des décisions ministérielles :

PERSONNELS CONCERNÉS	PÉRIODE DE VERSEMENT
En RASED, enseignants itinérants spécialisés, enseignants itinérants langues, enseignants en postes fractionnés.	Versement en janvier (ajustement informatique).
Ayant changé de département et d'académie à cette rentrée (septembre 2013).	Versement en janvier (ajustement informatique).
En postes adaptés de courte dure et non affectés au CNED.	Versement en janvier (mise en paiement manuelle)
En congé de maladie ordinaire avec une période à demi-traitement.	Versement de l'ISAE à demi-taux en fin d'année scolaire.
En congé longue maladie et en congé de longue durée.	Versement suspendu à la date de décision de placement en CLM et CLD. Versement en fin d'année au prorata de l'exercice effectif.
Affectés au CNED en réadaptation.	Pas d'ISAE (indemnité spéciale du décret du 9/9/1989).
Ayant connu des jours d'absence sans traitement et jour de carence (du 1er septembre 2013 au 31 décembre 2013).	Retenue ex-post de 1/360e du taux annuel de l'ISAE.

MAIS TOUT N'EST PAS RÉGLÉ !

En effet, pour le SNUipp-FSU, TOUS LES PE doivent toucher l'ISAE !

Cette indemnité doit être versée à tous les enseignants, quelle que soit leur fonction ! Personnels en ASH, référents, animateurs TICE, langues..., coordonnateurs en éducation prioritaire, maîtres formateurs, CPC...

Cette indemnité doit être versée à tous les enseignants quelle que soit leur situation. Elle ne doit pas être réduite quand le traitement est perçu à taux plein (personnels en congé longue maladie, en congé longue durée ou affectés au CNED...) **Ce n'est pas le cas dans le 2nd degré, pourquoi les PE seraient-ils pénalisés ?**

L'ISAE doit être revalorisée et alignée sur le montant de l'ISOE du second degré (1200 euros).

Le SNUipp-FSU demande l'**intégration de cette indemnité dans le salaire et donc sa prise en compte dans le calcul de la retraite !**

Passer du rêve au pinceau

D'Alice qui s'assoupit pour s'aventurer dans le Pays des Merveilles à Nils Holgersson, qui ne pense qu'à dormir et s'amuser, du Little Nemo de Winsor McCay aux maximonstres de Maurice Sendak, la littérature jeunesse abonde depuis ses origines, d'histoires entre rêve et réalité, entre songes et voyages. Proposer des histoires d'enfants qui s'abandonnent au rêve, c'est faire entrer les élèves dans une part mystérieuse de nos existences humaines. C'est aussi leur ouvrir la voie pour qu'ils expriment leurs propres rêves, du jour ou de la nuit, et pourquoi pas leur donner envie de les dessiner, les mettre sur le papier et les faire voler au vent, le jour de la Grande Lessive* consacrée au rêve ! D'autant que les illustrations de chacun de ces livres ouvrent quelques pistes sur le chemin de la créativité. *voir page 27*

MARCEL LE RÊVEUR,

d'Anthony Browne, Lutin poche de l'École des loisirs. De 3 à 5 ans

Depuis déjà une quinzaine d'années, ce grand classique d'Anthony Browne plonge les enfants dans les rêves de Marcel, Marcel qui adore rêver. Il rêve qu'il est vedette de cinéma, peintre, danseur étoile… Il rêve de monstres féroces et de super héros… L'univers de Marcel est une galerie de tableaux étonnants et magiques. Entrez et regardez. Des clins d'œil à Dali, Magritte, au douanier Rousseau, à Van Gogh mais aussi à King Kong, Noureev et à l'ogre des contes !

AKIKO LA RÊVEUSE,

petit conte zen, Antoine Guilloppé, Picquier Jeunesse

Une petite merveille de conte japonais, paru chez un éditeur spécialiste « Asie ». Au lendemain d'un rêve à la fois étrange et magnifique dans lequel Akiko a revu sa grand-mère, l'enfant s'aventure sur les traces de ce songe. Elle hésite à aller jusqu'au bout de ce rêve par peur de ce qui pourrait l'y attendre. Mais la rencontre est rendue possible grâce à l'amour que se portent l'enfant et l'aïeule : Akiko retrouvera sa grand-mère le temps d'un dernier échange, entre printemps et automne, jeunesse et vieillesse, vie et mort. Aérien, fluide et vaporeux, l'album aborde les questions de l'amour, des cycles de la vie, de l'absence et de la perte. Mais l'intérêt de ce petit conte initiatique, ce sont aussi ses illustrations à l'encre de chine associée à de délicats papiers découpés japonais.

LE RÊVEUR,

de Pam Munoz Ryan , Bayard Jeunesse 2013

L'enfance du poète Pablo Neruda, à travers le récit des expériences du jeune Neftali, jeune garçon timide qui vit dans une petite ville du Chili. Amoureux des mots, il griffonne sans cesse sur des petits papiers qu'il garde précieusement. Il s'invente des mondes oniriques, au grand désespoir de son père, homme solide et autoritaire qui voudrait faire de lui un médecin ou un dentiste. Passerelle pour la poésie, ce livre, inspiré par la lecture des mémoires du poète prix Nobel de littérature, a reçu le prix du meilleur livre jeunesse 2013 décerné par la rédaction de *Lire*.

LE PLUS JOLI DES RÊVES,

Nathalie Brisac, Rascal, Collection Mouche, Ecole des Loisirs

Un joli conte auquel les estampes de Rascal font écho, pour raconter une quête, celle du plus joli des rêves, celui que personne n'a jamais rêvé. Et pour cause, le plus joli de rêves est bien décidé à ne se donner qu'au plus merveilleux des humains ! L'auteur nous entraîne au pays des songes, là où résident encore tous les espoirs.

ET SI ON REDESSINAIT LE MONDE ?

Daniel Picouly, Nathalie Novi, Rue du Monde

Les rêves d'un autre monde de monsieur Picouly se déploient sur les cartes de cet autre monde rêvées par l'illustratrice. Elle a peint sur de vieux atlas et, de page en page, ces peintures accompagnent les rêves d'une planète plus juste, peuplées d'humains capables de partager l'art ou l'amitié, donnant leur place aux plantes et aux animaux… Un album magnifique qui se termine par une invitation à prendre ses pinceaux pour peindre à son tour, ses rêves d'une planète différente.

COUP DE CŒUR

JOËLLE GONTHIER

plasticienne, créatrice de La Grande Lessive®

Filer le rêve !

Jean fil à fil de Roger Mello, Éditions MeMo, Nantes, 2009.

« Jean fil à fil, c'est tout un monde dans un couvre-lit en dentelle aux fuseaux. Se glisser en-dessous ouvre vers l'aventure. Il est parfois montagne, vallée ou mer profonde, on y pêche, on y grimpe, on y dort… Les fils, ça me connaît ! Les rêves également, et ce livre en est un, tout étiré vers nous. Il tisse des images, il les ponctue de mots qu'il recoud finement pour donner à penser, juste un peu, mais pas trop. Il est vide, il est plein. Il est rouge, il est noir, il blanc, il est vôtre. Tout à la fois illustrateur, écrivain et artiste plasticien, l'auteur est né à Brasilia en 1965. Ce livre est dédié aux enfants du Lac Titicaca. »

www.editionsmemo.fr

MARION KATAK

PROJET ÉCO-CITOYEN À CHAMBÉRY

LES TRANSPORTS EN COMMUN : C'EST LE PIED !

En présence d'une maman, les enfants attendent à l'arrêt piédibus pour se rendre ensemble à l'école Jacques Prévert.

Depuis l'an dernier, les élèves de l'école Jacques Prévert de Chambéry peuvent aller à l'école en empruntant l'une des deux lignes *« piedibus »*. Deux matins par semaine comme sur une ligne de bus, les élèves qui le souhaitent se rendent à l'un des arrêts où les attendent les parents accompagnateurs. Puis le convoi se met en branle, à pied, pour se rendre à l'arrêt suivant où d'autres élèves pourront *« monter à bord »* à l'horaire prévu.

Mis en place en partenariat avec l'Agence écomobilité (association intervenant dans le cadre de la politique transport de Chambéry-métropole), le dispositif existe dans plusieurs quartiers de la ville. *« Le piedibus est le fruit d'une volonté de l'équipe de sensibiliser élèves et familles dans le cadre d'un projet plus large visant à valoriser et comprendre les enjeux des déplacements à pied : santé, convivialité, écologie, autonomie… »* explique la directrice Eliane Santilli. Autant de notions qui sont abordées dans les classes au cours de la scolarité des élèves.

Un piédibus pédagogicus

Les cycles 2 travaillent sur les différents modes de déplacement et leur impact écologique, réalisent des expériences scientifiques sur l'air… *« L'objectif est que les élèves acquièrent un comportement adapté, respectent la signalisation, connaissent les enjeux de la sécurité routière au travers d'activités transdisciplinaires »* souligne Eliane. Cette année, les élèves de CP des classes de Dominique Fontana et Laurent Farronato ont ainsi appris à se repérer sur un plan, à connaître leur quartier… Les élèves de CE2 ont quant à eux appris le fonctionnement d'un vélo pour ensuite être mis en situation, d'abord sur un parcours aménagé dans la cour, avant d'envisager, au printemps, une sortie à l'extérieur. Les cycles 3 vont ainsi acquérir progressivement une autonomie de déplacement à vélo. Enfin, l'analyse de l'enquête sur les modes de déplacement des familles et leurs motivations, réalisée par les CM1-CM2, a permis aux élèves de proposer la mise en place d'une troisième ligne l'an prochain ainsi qu'une ligne vélobus. VINCENT MARTINEZ

EN BREF

CHANSON

FAITES DE LA MUSIQUE

L'édition 2013-2014 des *« enfants de la Zique »* est disponible à la commande. Pour la 20e année consécutive, les francofolies et le CNDP proposent un livret-CD à destination des écoles, collèges et écoles de musique. Dix-huit chansons sur le thème du « jeu de langage » y sont proposées à l'écoute et sont accompagnées de pistes de travail pédagogique. La parution est prévue en mars mais les réservations sont possibles en ligne, auprès du CDDP ou des conseillers pédagogiques en éducation musicale.

www.francofolies.fr/educ/edition/edition-chanson-jeu-langage.html

PARIS

MUSÉES EN LIGNE

La réunion des 14 musées de la ville de Paris met en ligne deux outils multimédia jeunesse. Le premier, *« Muséosphère »*, permet la visite virtuelle des différents musées. Cinq salles et une trentaine d'œuvres sont accessibles en visite 360°. Le second intitulé *« Mission Zigomar »* propose des énigmes à résoudre pour empêcher Zigomar de confisquer aux enfants les œuvres des musées de la ville de Paris ce qui permet bien sûr d'explorer les thématiques des différentes collections de l'ensemble des musées.

http://missionzigomar.paris.fr/

http://museosphere.paris.fr/

MOOC ET C2I

« FUN »

La plateforme de Moocs du ministère de l'enseignement supérieur, propose quatre cours ouverts pour se former aux compétences numériques et au C2i. Produits par un collectif d'enseignants et d'enseignants chercheurs, les cours sont présentés comme étant adaptés aux enseignants qui souhaitent compléter leurs compétences dans le domaine. Les deux premiers cours de la série *« Internet, moi et les autres »* et *« Données et services numériques, dans le nuage et ailleurs »* sont en ligne et ouverts à l'inscription.

www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses

Gilles Vernet, ancien trader, nouveau PE

PORTRAIT

« Trading action », « mass affluent », « hedge funds », gestion de fonds communs de placements, analyses sectorielles… Tout ça c'est fini pour Gilles Vernet. Après 10 ans passés dans la finance, comme trader pour le Crédit Agricole-Suez, JP Morgan ou UBS, Gilles a décidé de cesser de gérer les fortunes de ses clients pour devenir enseignant dans le 1er degré. La maladie dégénérative de sa mère, le sentiment d'être asservi à l'argent, une prise de conscience écologique et sociale ont fait basculer sa vie. Gilles se souvient notamment des images du 11 septembre, depuis son bureau chez UBS à Paris. Alors que les tours jumelles sont en flammes, il est tétanisé. Mais comme le lui dit son patron, il faut vendre, vite : les assurances, l'aviation, pour acheter l'or, le pétrole… ***« Une froideur et un cynisme dans lesquels je ne me reconnaissais plus »*** explique Gilles. Trois ans plus tard il passe le concours de PE. Aujourd'hui il prend un véritable plaisir à travailler avec les enfants et à leur transmettre ses connaissances. Partagé entre l'écriture (des scenarii, un roman…) et sa classe de CM1, il est époustouflé par la capacité de raisonnement des élèves ***« ouverts aux questionnements philosophiques et curieux de tout ».*** Cette année, sa classe est investie pour deux ans dans un projet avec l'opéra de Paris qui amènera Gilles à suivre la cohorte d'élèves en CM2 afin de réaliser avec eux un mini-opéra d'une trentaine de minutes. Alors certes, Gilles a considérablement perdu en pouvoir d'achat, mais ***« ce métier donne un sens intérieur à ma vie et j'ai aussi réalisé son utilité sociale ».*** Une belle plus-value pédagogique et professionnelle ! VINCENT MARTINEZ

DIPLÔMÉ DE L'EDHEC, GILLES VERNET A PASSÉ 10 ANS DANS LA FINANCE COMME TRADER. DEPUIS 2006, IL EST PROFESSEUR DES ÉCOLES À PARIS. MOINS LUCRATIF MAIS PLUS SATISFAISANT.

COÛT DE LA RENTRÉE : MOINS VITE QUE L'INFLATION

La rentrée est une période importante de dépenses pour les familles. Les articles d'habillement et chaussures y occupent une place prépondérante. Depuis quinze ans, le prix de ces produits a crû seulement de 6%, contre +27% pour l'inflation. Les prix des autres articles de la rentrée (papeterie, cartables, livres, etc.) ont crû en moyenne de 25%, soit un rythme beaucoup plus proche de l'inflation.

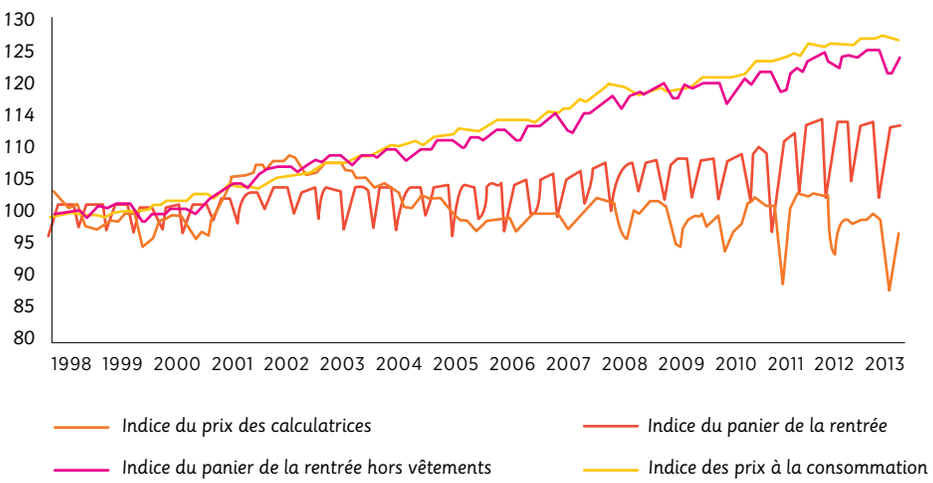

** Source : Insee, Indice des prix à la consommation et enquête Budget des familles 2005.*

EN BREF

PÉRISCOLAIRE

TAUX D'ENCADREMENT

La caisse nationale des allocations familiales a accepté, à la demande des maires soutenus par le gouvernement, de baisser les taux d'encadrement des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) les alignant ainsi sur ceux prévus pour les activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes. Un animateur pour 14 enfants (au lieu de 10) de moins de 6 ans, et un animateur pour 18 enfants (au lieu de 14) de plus de 6 ans. Cette concession est cependant provisoire et ne s'applique qu'aux communes ayant choisi les nouveaux rythmes et qui avaient déjà un ALSH ou ont profité de la réforme pour transformer une garderie en ALSH.

CINÉMA

À CIEL OUVERT

Le nouveau documentaire de la cinéaste Marianne Otero est sorti en janvier dans les salles. Le film décrit le quotidien du *« Courtil »* un institut médico-pédagogique situé en Belgique et qui accueille des enfants belges et français présentant de graves troubles psychiques. Fondée par des psychanalystes lacaniens, on y soigne des enfants psychotiques selon l'idée que le soin est un processus quotidien, un accompagnement permanent et qu'il doit impliquer chacun des intervenants et des enfants dans la prise en charge.

GRANDE LESSIVE

VU SUR SNUPPER

« J'AI RÊVÉ DE… »

La prochaine édition de « La Grande Lessive® » aura lieu le 27 mars avec pour thème « J'ai rêvé de … ». Le principe de cette installation artistique éphémère reste le même depuis sa création en 2006 : afficher des productions plastiques réalisées au format A4 sur des fils à linge tendus dans les endroits publics. Le site dédié à cette manifestation permet d'inscrire les actions locales dans une démarche collective et maintenant internationale. Joëlle Gonthier propose en ligne des pistes permettant d'engager un travail plastique avec tous les publics.

www.lagrandelessive.net

[AUTOUR DE L'ÉCOLE]

AGENDA

LES 17 ET 18 FÉVRIER À LYON (69)

ART ET ÉDUCATION PRIORITAIRE

« Réfléchir aux enjeux de l'art à l'École dans des contextes où l'on dit que la culture familiale des élèves est éloignée de celle de l'École. » C'est l'enjeu de cette formation organisée par l'IFÉ-ENS. La formation discutera les nouveaux textes instituant un parcours d'éducation artistique et culturelle et alternera apports théoriques, comptes rendus d'expériences et ateliers.

http://ife.ens-lyon.fr

DU 12 AU 14 MARS À MARSEILLE (13)

DIDACTIQUE DES SCIENCES

L'Association pour la recherche en didactique des sciences et des technologies (ARDiST) organise ses huitièmes rencontres scientifiques. Ces journées sont un moment d'échange entre toutes les didactiques des disciplines scientifiques et technologiques. On pourra y entendre une conférence de Frédéric Saujat sur l'analyse de l'activité enseignante du point de vue ergonomique et didactique.

http://espe.univ-amu.fr/fr/content/8deg-rencontres-scientifiques-lardist-marseille-2014-0

LE 31 MARS À PARIS

SANTÉ ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'association française de promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire organise un colloque intitulé : *« Réussite éducative, santé et bien être … agir ensemble »*. Les conférenciers introduiront échanges et dialogues sur la possibilité d'une école pour bien vivre ensemble, *« bienveillante et accueillante, prévenante et humanisante »*.

www.afpssu.com/colloques-et-formations/

DU 4 AU 6 AVRIL À VERSAILLES ET MARLY-LE-ROI (78)

PEUT-ON RÉFORMER L'ÉCOLE ?

L'association française des acteurs de l'éducation organise son 36e colloque sur le thème de la refondation. Les intervenants s'interrogeront sur le paradoxe de notre école : un système qui s'est énormément transformé en cinquante ans mais qui *« peut donner l'impression de rester immobile face aux défis qu'il doit relever »*.

http://www.afae.fr/spip.php?article370

CINÉMA

BUVEURS DE SANG

Ce qui rapproche le film autobiographique de Catherine Breillat, *Abus de faiblesse*, et le film nocturne et onirique de Jim Jarmusch, *Only Lovers Left Alive,* c'est la vampirisation. Victime d'un AVC en 2005, la cinéaste était tombée sous la coupe de l'escroc Christophe Rocancourt. C'est l'histoire qu'elle a le courage de raconter frontalement, en demandant à Isabelle Huppert de jouer son rôle. Coutumière d'un cinéma impitoyable et audacieux, elle s'est appliquée la méthode à elle-même, à sa propre vie, à ses propres souffrances. Isabelle Huppert est géniale, bien sûr, mais elle aussi est sans pitié pour elle-même. Elle se livre sans aucune censure à la mise en scène du corps malade du personnage. Et à la représentation d'un esprit affaibli, ensorcelé par un voyou captieux.

Le film serait irrespirable si Breillat et Huppert n'y ajoutaient pas une drôlerie, un humour incroyable qu'elles n'hésitent jamais à retourner contre elles-mêmes. Breillat réalise là l'un de ses plus beaux films. Quant à Jarmusch, il reprend le thème du couple fusionnel errant dans un univers hostile et crépusculaire, souvent traité dans ses films précédents. Ici, deux vampires plusieurs fois centenaires, se promènent dans un monde moderne stupide et oublieux, entre Detroit et Tanger. Ils sont beaux, amoureux, désabusés, et embarrassés d'être tels qu'ils sont, buveurs de sang, condamnés à la nuit, alors que plus personne bien sûr ne croit en eux, au siècle du tourisme et de la futilité. Il est étrange de contempler des villes filmées uniquement la nuit, des appartements fermés et envahis par de vieux souvenirs, trente-trois tours des années soixante ou grimoires écrits par Christopher Marlowe. Tom Hiddleston, Tilda Swinton, John Hurt et Mia Wasikowska interprètent magnifiquement, avec mélancolie et humour, cette histoire d'amour funèbre et romantique. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur laviedesfilms.com

MUSIQUE

KLEZMER-GROOVE

Le clarinettiste américain David Krakauer, tenté très jeune par le jazz et l'improvisation, avait le sentiment de ne pas trouver son style. *« Je me sentais comme un poisson hors de l'eau cherchant sa place dans ce monde »*. Il s'oriente alors vers la musique contemporaine et le classique. Au cours d'un voyage musical, il retrouve ses racines juives d'Europe de l'Est et ressent le groove et le funk de ses ancêtres. *« J'entendais le même cri que j'aimais chez Coltrane, Bechet et James Brown dans des enregistrements religieux et klezmer des années 20. »* A plus de trente ans, il commence donc à jouer du klezmer. Avec *« Checkpoint »*, les musiciens d'Ancestral Groove n'enferment pas la tradition mais gardent intact un chemin artistique nourri de rencontres. On retrouve dans l'album l'énergie, l'émotion des musiciens de cérémonies populaires et le foisonnement d'une musique vivante, itinérante.

Sept ans après la mort tragique de son cadet Michael, le trompettiste Randy Brecker renoue avec The Brecker Brothers Band formé en 1975 autour d'harmonies jazz élaborées aux accents funk et rock. Ada Rovatti, l'épouse du défunt reprend le saxophone aux côtés de Will Lee à la basse, Mike Stern à la guitare, Dave Weckl à la batterie. Un jazz fusion finalement assez sage. LAURE GANDEBEUF

KRAKAUER'S ANCESTRAL GROOVE CHECKPOINT LABEL BLEU L'AUTRE DISTRIBUTION EN CONCERTLE 15 MARS À L'ALHAMBRA À PARIS, LE 18 À BOURGES, LE 19 À VINCENNES, LE 20 À MONLUÇON, LE 21 À CLERMONT- FERRAND.

THE BRECKER BROTHERS BAND REUNION RANDY BRECKER MOOSICUS

ENTRETIEN AVEC

CENDRINE MARRO, maîtresse de conférences

« Le genre habille les inégalités »

Que signifie pour vous travailler la question du genre ?

Je travaille sur le genre, et plus précisément sur la dépendance/indépendance à l'égard du genre, et cela pour faire en sorte que la mixité devienne un outil de l'égalité. Pour moi, le genre est un système hiérarchisant de normes de sexe qui légitime les inégalités en les naturalisant. Ce système situe les individus dans la société en leur assignant une place différente et surtout hiérarchisée en fonction du sexe d'état civil attribué à la naissance, le sexe masculin bénéficiant d'une plus-value dans les lieux de pouvoir, à forte reconnaissance sociale. Ce système légitime les inégalités de sexe en les habillant de l'idéologie de LA différence, idéologie qui fonctionne d'autant mieux qu'elle est couplée à celle de la complémentarité des sexes (qui elle-même se justifie par le biologique puisque pour faire un enfant il faut un spermatozoïde, produit par le mâle et un ovule produit par la femelle). Les études « genre » se sont développées pour mettre en relief et dénoncer ce système et dénaturaliser tant les différences que les inégalités qui sont sociales et construites et non la suite logique de différences biologiques. D'où l'importance d'être formé aux études de genre.

Que peut-on faire, à l'école en particulier, pour avancer sur cette question ?

La difficulté c'est que les enseignants partagent comme nous tous, à des degrés divers, consciemment ou non, cette idéologie et s'en servent même parfois pour « gérer » la classe. Quand on confie systématiquement aux garçons certaines tâches (comme déplacer du matériel dans la classe) on apprend aux filles que ce ne sont pas des tâches pour elles parce que c'est un travail d'homme, parce que les hommes sont forts. Et dans le même temps on pousse les garçons à se sentir compétents dans la tâche en question. Ces stéréotypes, par les préjugés et attentes qu'ils produisent, nous empêchent de prêter attention à chacun et chacune dans son individualité et à l'exprimer pleinement au profit de différences socialement construites, très sclérosantes pour l'épanouissement et finalement l'éducation, en termes d'ouverture des possibles.

Comment peut-on dépasser ces stéréotypes ?

De nombreuses observations se sont intéressées aux sollicitations des élèves par les enseignants. On constate par exemple que majoritairement les filles lèvent le doigt avant de prendre la parole et attendent (parfois longtemps!) que l'enseignant la leur donne. Les garçons, de leur côté, la prennent sans la demander et quelquefois en coupant la parole aux filles. Ce sont là des constats classiques qui apprennent aux enfants ce qu'ils/elles peuvent légitimement se permettre de faire en tant que filles ou garçons. Quand les enseignants sont rendus conscients de cet état de fait et qu'ils essaient de le corriger, ils expriment l'impression qu'ils ont, en rééquilibrant leurs interventions, de délaisser les garçons ! Et les garçons expriment parallèlement celui d'avoir été délaissés. Ces constats reflètent que l'emprise du genre sur chacun et chacune d'entre nous est réelle. Une emprise qui nous conduit à tolérer les comportements attendus de l'un ou l'autre sexe, illustrant ainsi quoi qu'en disent bon nombre d'enseignants, que les élèves ne sont pas vus comme asexués mais bien comme des filles et des garçons. Et là, on perd toute la richesse des individus et on la leur fait perdre aussi ! L'école doit avoir à cœur de permettre à l'individu d'explorer et d'exprimer son individualité. Elle doit éviter de toujours l'interpeller au regard de ses identités sociales sexuée avec tout ce que cela légitime comme inégalités. Pour moi, pour plus d'égalité entre les filles et les garçons, l'école doit accompagner chacune et chacun pour cheminer de la dépendance à l'indépendance à l'égard du genre.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE GAUTHERON

LE DÉBAT QUI FAIT IRRUPTION SUR LA PLACE PUBLIQUE AUTOUR DE L'INTRODUCTION D'UNE SUPPOSÉE « THÉORIE DU GENRE » À L'ÉCOLE NOUS CONDUIT À REPROPOSER UNE INTERVIEW PUBLIÉE DANS LE NUMÉRO 375 DE FSC. CENDRINE MARRO, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION, Y REVIENT SUR LA CONSTRUCTION DES INÉGALITÉS FILLES:GARÇONS ET SUR LA MANIÈRE DE LES ABORDER À L'ÉCOLE.